Hiérarchisation des zones humides

Bassin versant du Drac et de la Romanche

SAGE Drac-Romanche

AVRIL 2015

Source : Mathieu JUTON (CEN-Isère)

Sommaire

1. Contexte 4

2. Méthodologie 4

2.1 Inventaires des zones humides 5
2.2 Définition des critères de hiérarchisation 5
2.3. Critères utilisés pour chaque fonction 6
2.3.1 Fonctions biologiques et écologiques 6
2.3.2 Fonctions hydrauliques et hydrologiques 8
2.3.3 Fonctions physiques et biochimiques 9
2.3.4 Menaces et dégradations 9

3. Résultats 12

Annexes 17

Lac de la Faucille [Source : Myrtille Berenger (CEN-Isère)]

1. Contexte

La CLE Drac-Romanche mène actuellement la révision de son SAGE. La prise en compte des zones humides est un des éléments importants de cette révision. En effet, le précédent SAGE, voté en 2007, n'était pas assez ambitieux au regard de la protection de ces espaces naturels. C'est pourquoi la CLE a décidé de mettre en place une véritable stratégie de préservation et de gestion des zones humides.

Avec un territoire de 119 communes réparties sur 2 500 km² en grande majorité en zone de montagne et des moyens d'intervention limités, la hiérarchisation des priorités d'intervention est nécessaire pour permettre à la CLE d'agir sur le territoire Drac-Romanche.

Dans le cadre de cette démarche, le secrétariat de la CLE a sollicité l'aide du Conservatoire d'Espaces Naturels Isère – AVENIR (CEN-Isère) pour mettre en place une méthodologie qui permette d'identifier les zones humides prioritaires du bassin versant du Drac et de la Romanche. Avec une approche globale de préservation des zones humides du territoire, **l'objectif est ici de dégager des priorités d'intervention en matière de préservation, de restauration et de gestion dans le cadre de la révision du SAGE.** Cela n'empêche pas la prise en compte de l'ensemble des zones humides du bassin-versant dans le SAGE en vue de leur préservation.

Nous noterons ici que, comme partout ailleurs en France, c'est bien l'ensemble des zones humides qu'il s'agit de préserver sur le territoire. Ce travail de hiérarchisation permet uniquement d'orienter les financements dans le cadre de la planification et l'identification de la stratégie du SAGE.

Trois départements sont concernés par le bassin versant du Drac et de la Romanche : l'Isère, la Savoie et les Hautes-Alpes ainsi que deux régions : Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

2. Méthodologie

Le secrétariat technique du SDAGE RMC a édité en septembre 2013 une note méthodologique pour la définition d'un "plan de gestion stratégique des zones humides". Dans ce document, des critères de hiérarchisation des zones humides sont indiqués. Ils se rapportent aux grandes fonctions des zones humides : fonctions biologiques et écologiques, hydrauliques et hydrologiques, ainsi que physiques et biochimiques. Par ailleurs, il convient de prendre également en considération les menaces et dégradations avérées ou potentielles, dont font l'objet les zones humides.

La présente méthodologie de hiérarchisation est basée sur un travail cartographique à l'aide d'un SIG (Système d'Information Géographique). L'étendue du territoire et le nombre de zones humides présentes n'ont pas permis de mettre en œuvre une étude de terrain. Le principe de base a été de rassembler les informations géographiques disponibles et de les synthétiser pour permettre de définir des critères de hiérarchisation.

Ce travail cartographique a été réalisé avec l'appui d'un groupe d'experts locaux, composant le groupe technique « zones humides » organisé par la CLE. Celui-ci s'est réuni trois fois en 2012 et deux fois en 2014 afin d'améliorer la méthodologie proposée. Il a également permis de limiter les biais de l'outil SIG grâce à des connaissances de terrain. Une analyse à dire d'expert est donc partie prenante dans cette méthodologie afin de cibler les zones humides à enjeux que le SIG ne ferait pas ressortir. Par ailleurs, après chaque étape du traitement des données par le SIG, une vérification manuelle a été réalisée.

Les différentes étapes de la hiérarchisation se sont déroulées autour de la collecte des données nécessaires (inventaires des zones humides, critères permettant d'alimenter les différentes fonctions et les menaces et

dégradations des zones humides du territoire), d'échanges entre le Secrétariat de la CLE et le CEN Isère et autour de discussions et de validation auprès des groupes techniques réunis par le Secrétariat de la CLE.

Chronologie des principales étapes ayant conduit à la validation des zones humides prioritaires en Drac-Romanche

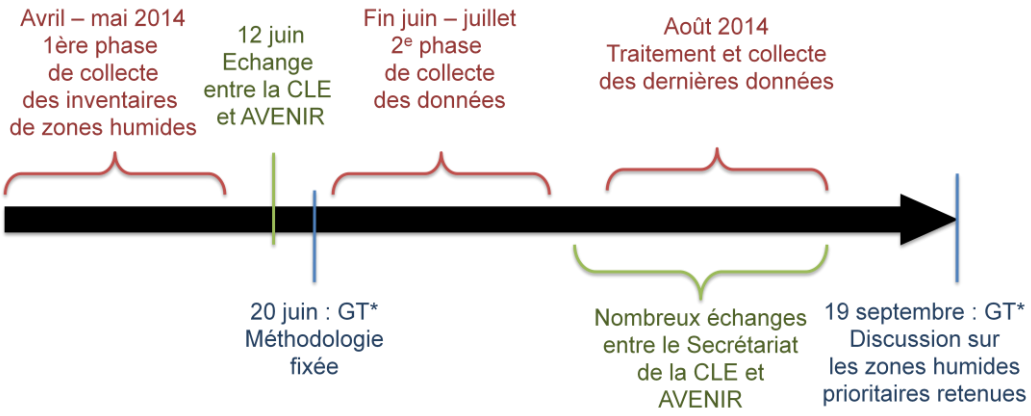

* Groupe Technique (mis en place par la CLE et composé d'experts locaux)

2.1 Inventaires des zones humides

Le document de base pour ce travail est la synthèse des inventaires zones humides des trois départements concernés (actualisation en date de juillet 2014), sachant que la grande majorité du bassin versant Drac-Romanche se situe en Isère.
La cartographie de ces inventaires est définie à l'échelle 1/10 000ème.
En Isère, la démarche d'inventaire s'est limitée aux zones humides supérieures à 1 000 m^2.

➔ Au total, sur l'ensemble du périmètre du SAGE Drac-Romanche (255 364 ha), ce sont 368 secteurs en zones humides qui ont été identifiés soit près de 3 % du territoire (7401 ha).

Annexe pour visualiser l'inventaire support de la hiérarchisation :
Annexe 1 : Carte de l'inventaire des zones humides du bassin versant Drac-Romanche

2.2 Définition des critères de hiérarchisation

La définition des critères de hiérarchisation est basée sur les données cartographiques existantes sur le territoire. Les critères de hiérarchisation des zones humides, basés sur la note méthodologique pour la définition d'un "plan de gestion stratégique des zones humides" éditée par le Secrétariat technique du SDAGE Rhône Méditerranée en septembre 2013, se rapportent aux :

- ***fonctions biologiques et écologiques***
- ***fonctions hydrauliques et hydrologiques***
- ***fonctions physiques et biochimiques***
- ***menaces et dégradations avérées ou potentielles identifiées.***

2.3. Critères utilisés pour chaque fonction

Une notation a été mise en place sur le principe de présence/absence. Chaque secteur de zone humide présent entièrement ou partiellement dans un zonage identifiant une fonction ou une menace est incrémenté de 1 point, sinon 0. Cette notation est appliquée pour chaque critère. Elle permettra de faire la synthèse entre les critères et d'avoir une échelle de valeur permettant la hiérarchisation.

2.3.1 Fonctions biologiques et écologiques

Les zones humides sont des réservoirs de biodiversité. De nombreuses espèces et habitats patrimoniaux sont présents dans ces zones. Par ailleurs, elles peuvent représenter des espaces aux fonctions biologiques essentielles. Leur préservation est donc primordiale pour le territoire.

Par ailleurs, la présence d'un espace naturel, protégé ou géré, permet d'identifier un site à très forte valeur patrimoniale. Qu'il soit réglementaire ou non, tout zonage d'espace naturel identifié est à prendre en considération.

Pour caractériser ces fonctions, cinq critères de fonctionnalité ont été mis en place :

- les sites règlementés
- les sites gérés ou potentiellement gérés
- les sites répertoriés
- les sites stratégiques
- les réseaux écologiques

Synthèse des critères de fonctionnalité retenus et des notes potentielles pour les fonctions biologiques et écologiques

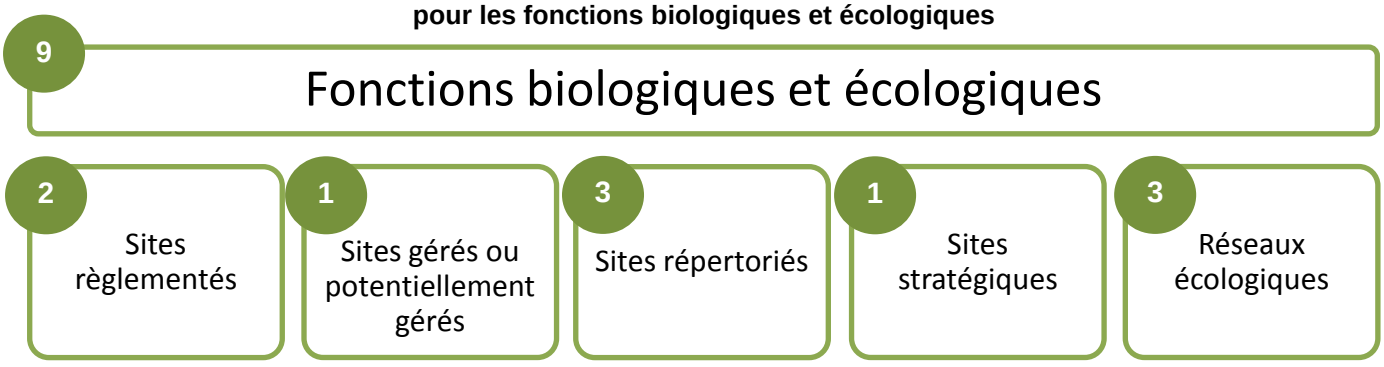

Sites règlementés	Sites gérés ou potentiellement gérés	Sites répertoriés	Sites stratégiques	Réseaux écologiques
-Parc national, réserve naturelle (1) -APPB (1)	-ENS départemental ou local (1) -ENS départemental ou local potentiel (0.5)	-Site Natura 2000 (1) -ZNIEFF de type 1 (1) -Inventaire tourbières (1)	-Stratégie de Création d'Aires Protégées de Rhône-Alpes (1)	-Réseau Ecologique Départemental de l'Isère (1) -Schéma Régional de Cohérence Ecologique (1) -Regroupements fonctionnels (1)

9 Note maximale qu'un critère de fonctionnalité ou une fonction peut obtenir

Détails des critères de fonctionnalité retenus pour les fonctions biologiques et écologiques

Critères	Explications	Sources des données
Sites réglementés	Les différents périmètres identifient des zones qui regroupent des espèces patrimoniales et des habitats naturels prioritaires pour la conservation.	- Parcs Nationaux, RNN et RNR : source DREAL Rhône-Alpes 2014 - APPB : source DREAL Rhône-Alpes 2014.
Sites gérés	Les différents périmètres identifient des zones qui regroupent des espèces patrimoniales et des habitats naturels à préserver. Les ENS locaux et départementaux ont été pris en compte et dans chacune de ces catégories, les ENS déjà en place ainsi que les ENS potentiels.	- Espaces Naturels Sensibles : source Conseil Général de l'Isère 2014.
Sites répertoriés	- Les sites Natura 2000 sont des zones comportant des enjeux définis au niveau européen. Ils hébergent des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (oiseaux pour les ZPS[1] – autres habitats et faune/flore pour les ZSC[2]). - Le zonage ZNIEFF est un inventaire national de la biodiversité française. Il se base sur la présence d'espèces floristiques ou faunistiques déterminantes. Ces zonages, nous informent donc de la présence d'espèces à enjeux de conservation. La dernière mise à jour de l'inventaire date de 2007. Une étude de la FRAPNA Isère a été menée sur le territoire du Trièves pour la mise en place d'un contrat corridor. Dans le cadre de cette étude, la FRAPNA Isère a complété l'inventaire ZNIEFF par des prospections de terrain plus précises (méthodologie ZNIEFF), déterminant ainsi des « zones naturelles » (validation 2010). Ces zones naturelles ont été intégrées à l'inventaire ZNIEFF pour cette analyse. - L'inventaire des tourbières identifient également des zones qui regroupent des espèces patrimoniales et des habitats naturels prioritaires pour la conservation.	- Sites Natura 2000 : source DREAL Rhône-Alpes 2014 - ZNIEFF de type I : source DREAL Rhône-Alpes 2014 - Inventaire tourbière (validation 2000) : source CEN-Isère
Sites stratégiques	Cette politique nationale a pour objectif d'atteindre, avant 2019, 2 % de la surface du territoire terrestre métropolitain classée sous protection forte. Dans le cadre de cette politique, une synthèse des données d'espèces, de géotopes et d'habitats déterminant SCAP (espèces, habitats et géotopes patrimoniaux) a été réalisée par maille de 500 mètres de coté. Cette cartographie permet d'identifier les mailles dont le cumul d'espèces, d'habitats et de géotopes déterminants est le plus élevé. Ces mailles sont donc des espaces ayant une importance primordiale pour la protection de la nature. Toutes les zones humides présentes dans les mailles ayant une note totale SCAP de 10 ou plus sont incrémentées de 1 point.	- Grille SCAP : source DREAL Rhône-Alpes 2014
Réseaux écologiques	Les zones humides font partie intégrante de la trame verte et bleu. La préservation de ces espaces permet de garantir la fonctionnalité des connectivités biologiques. Plusieurs types de cartographies concernant les aspects fonctionnels existent sur le territoire. - Le département de l'Isère a cartographié l'ensemble de son territoire en 2001 (avec une révision en 2009) sous le nom de REDI (Réseau écologique du département de l'Isère). La région Rhône-Alpes a également cartographié l'ensemble de la région (SRCE, Schéma Régional de Cohérence Ecologique). - Pour conserver et restaurer les fonctionnalités des zones humides, il convient souvent de conserver un ensemble de zones humides. En effet, le fonctionnement d'une zone est souvent interdépendant d'autres zones humides du même secteur géographique. Ces grands ensembles doivent être identifiés pour permettre d'intervenir sur des unités de gestion cohérentes. Par manque d'étude et de données très précises par zone humide, les regroupements ont été réalisés à « dire d'expert ». Chaque zone humide présente dans un regroupement fonctionnel est incrémentée de 1 point.	- Réseau écologique de département de l'Isère (REDI) 2001 au 1/100 000ème (source CGI) - SRCE Région Rhône-Alpes 2014 - Regroupements fonctionnels : CEN-Isère, 2014

[1] Zone de Protection Spéciale
[2] Zone Spéciale de Conservation

Annexes pour visualiser chaque critère :

Annexe 2 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et sites réglementés
Annexe 3 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et Espaces Naturels Sensibles (ENS)
Annexe 4 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et des sites Natura 2000
Annexe 5 : Carte des zones humides et des sites répertoriés en Drac-Romanche
Annexe 6 : Carte de la Stratégie de Création d'Aires Protégées et zones humides en Drac-Romanche
Annexe 7 : Carte des zones humides et des corridors biologiques en Drac-Romanche
Annexe 8 : Carte des zones humides et du Réseau Ecologique du Département de l'Isère (REDI) en Drac-Romanche
Annexe 9 : Carte des regroupements fonctionnels des zones humides en Drac-Romanche

Les zones humides des Grandes Rousses, un exemple de regroupement fonctionnel
[Source : Roger Marciau (CEN-Isère)*]*

2.3.2 Fonctions hydrauliques et hydrologiques

Les fonctions hydrologiques des zones humides sont maintenant bien reconnues (alimentation en eau potable, limitation des crues, zone d'extension des crues, espaces de fonctionnalité des cours d'eau, zone tampon...). Le bassin versant Drac-Romanche a globalement une caractéristique montagnarde. Il est collecté par deux grands torrents que sont le Drac et la Romanche. De ce fait, ce territoire fait partie des territoires à très forts enjeux pour le SDAGE. D'une surface importante et en tête de bassin versant, la préservation des zones humides de ce territoire permet de garantir un bon état écologique et fonctionnel à l'aval.

Pour caractériser ces fonctions, trois critères de fonctionnalité ont été mis en place :

- les nappes alluviales
- les cours d'eau
- les zones inondables

Synthèse des critères de fonctionnalité retenus et des notes potentielles pour les fonctions hydrologiques et hydrauliques

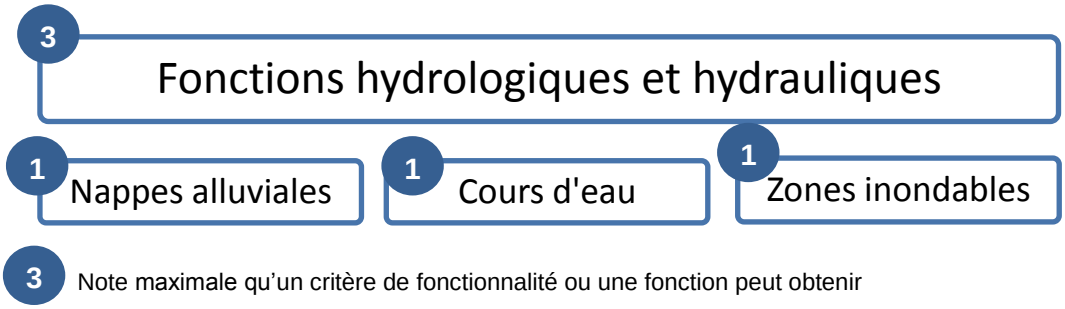

Détails des critères de fonctionnalité retenus pour les fonctions hydrologiques et hydrauliques

Critères	Explications	Sources des données
Nappes alluviales	Un des objectifs du SAGE est la gestion des nappes. Les zones humides sont des zones préférentielles dans l'alimentation des nappes et le soutien d'étiage. Le SAGE a donc cartographié dans les études préalables les nappes alluviales. Chaque zone humide présente dans ces zones est incrémentée de 1 point.	- BD Lisa, 2014
Cours d'eau	Les zones humides sont des milieux annexes aux cours d'eau. Le bon fonctionnement d'un cours d'eau est fortement lié à la présence de zones humides : épuration des eaux, soutien d'étiage…. L'importance de ce critère, nous a incité à mettre en avant les zones humides liées aux cours d'eau. Chaque zone humide présente sur le linéaire d'un cours d'eau est incrémentée de 1 point.	- Isère : BD Topo (IGN) & DREAL 2014 - Savoie et Hautes-Alpes : DREAL Provence Alpes Côte d'Azur, 2014

Critères	Explications	Sources des données
Zones inondables	La fonctionnalité des zones humides pour la limitation et la divagation des inondations est un élément important. Dans le cadre de cette étude ce critère n'a pu être utilisé que pour le bassin du Drac, seule zone à avoir bénéficié d'une telle étude. En effet, la donnée n'est pas encore disponible auprès de la DDT[3] sur le reste du territoire, cette dernière ayant engagé le travail de cartographie des aléas inondations sur le département récemment, la digitalisation est encore en cours actuellement.	- BURGEAP, 2007

Annexes pour visualiser chaque critère :
Annexe 10 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et nappes alluviales
Annexe 11 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et cours d'eau
Annexe 12 : Carte des zones humides et zones inondables en Drac-Romanche

2.3.3 Fonctions physiques et biochimiques

Les milieux humides interviennent fortement sur les flux de matières minérales et organiques dans les bassins versants en jouant le rôle de filtre. Grâce à un processus de transformation des matières entrantes, l'eau sort des zones humides de meilleure qualité que celle qui les alimente.

Synthèse des critères de fonctionnalité retenus et des notes potentielles pour les fonctions physiques et biochimiques

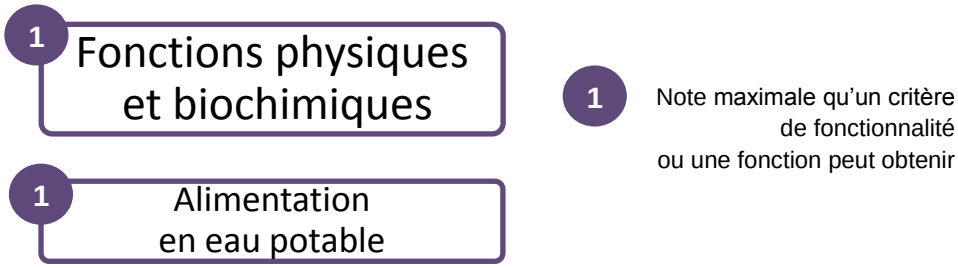

Détails des critères de fonctionnalité retenus pour les fonctions physiques et biochimiques

Critères	Explications	Sources des données
Alimentation en eau potable (AEP)	Les zones humides ont une importance primordiale pour garantir l'alimentation en eau potable. Elles garantissent la qualité et la quantité d'eau disponible. De nombreux captages leur sont directement liés. La protection de la fonctionnalité et des surfaces des zones humides liées à des captages (périmètres de protection) permet de préserver la ressource en eau sur ce territoire. Chaque zone humide présente dans un périmètre est incrémentée de 1 point.	- Périmètres de protection : source ARS (Agence Régionale de Santé) Rhône-Alpes, 2014

Annexe pour visualiser ce critère :
Annexe 13 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et périmètres de captages d'eau potable

2.3.4 Menaces et dégradations

La hiérarchisation prend en compte également les menaces et dégradations que les zones humides du territoire ont pu ou pourraient subir. Ce critère permet d'identifier les zones humides les plus menacées ou dégradées et qui nécessitent une vigilance beaucoup plus importante et des actions de restauration prioritaires. Ce travail a été réalisé à partir d'un certain nombre d'informations cartographiques et d'une évaluation à « dire d'expert ». Il s'est basé sur notre connaissance du terrain et une analyse zone par zone sur la photographie aérienne de 2009.

[3] Direction Départementale des Territoires

Synthèse des critères retenus et des notes potentielles pour les menaces et dégradations

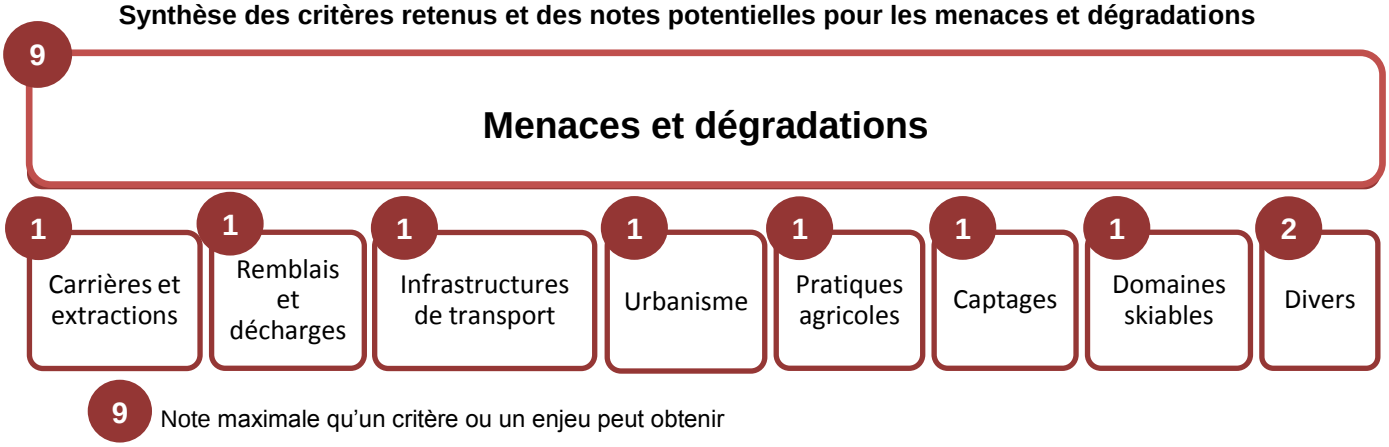

9 Note maximale qu'un critère ou un enjeu peut obtenir

Détails et explications des critères retenus pour les menaces et dégradations

Critères	Explications	Sources des données
Carrières et extractions	Les extractions de matériaux perturbent la nappe phréatique qui tend à s'enfoncer. Par conséquent, les carrières et extractions peuvent perturber le fonctionnement des zones humides, notamment lorsqu'elles sont alimentées par les nappes.	- Carte des lignes orographiques : BDtopo IGN, 2010 (analyse des lignes de type carrière) - Carte Corine Land Cover, 2006 (code 131 et 132 sur extraction de matériaux et décharge) - Carte BRGM : Activités extractives de matériaux 2008 et BSS, banque de données du sous-sol 2006 - Sites majeurs de prélèvement de matériaux en rivière : Contrat de rivière Drac, 2012
Remblais et décharges	Victimes d'un manque d'intérêt agricole, les zones humides sont souvent utilisées comme décharges sauvages ou remblayées pour faciliter l'utilisation de l'espace. La destruction est alors irréversible.	- Base de données de l'inventaire des zones humides de l'Isère, CEN Isère 2014 - Photographie aérienne : IGN 2009 - Base de données « Points noirs » issus de l'étude BURGEAP-FRAPNA (Drac)
Infrastructures de transport	Les infrastructures de transport entraînent une destruction complète de tous les types de milieux sur l'étendue de leur emprise. Ils perturbent également le fonctionnement hydrologique et écologique des zones humides et peuvent être à l'origine de pollutions.	- Carte des voies ferrées : BDtopo IGN (tampon de 50m de part et d'autre des lignes) - Carte des routes nationales, départementales et communales : BDtopo IGN (tampon de 15 m de part et d'autre des routes)
Pratiques agricoles	Les pollutions d'origine agricole peuvent entraîner une diminution de la biodiversité. Le surpâturage peut déstructurer les sols constitutifs de la zone humide.	- Carte du Registre Parcellaire Graphique 2013 (analyse sur les nomenclatures grandes cultures) - Dire d'expert
Urbanisme	La pression urbaine peut conduire au remblaiement des zones humides et à des pressions importantes	- SRCE, projets d'infrastructures 2013 - SCOT Grenoblois, 2012, Espace de développement potentiel
Captages	Les prélèvements d'eau diminuent le caractère humide des milieux.	- Carte des ouvrages de captage : source ARS (Agence Régionale de Santé) Rhône-Alpes, 2014
Domaines skiables	Les aménagements liés à la pratique du ski sont un élément non négligeable des dégradations des zones humides en milieu montagnard.	- Carte des stations de ski alpin et de ski de fond, CLE Drac-Romanche
Divers	Les menaces précédentes sont loin de constituer une liste exhaustive. Elles sont complétées au besoin par du dire d'expert.	- Dire d'expert

Annexes pour visualiser chaque critère :

Annexe 14 : Carte des menaces et dégradations liées aux infrastructures de transport en Drac-Romanche
Annexe 15 : Carte des menaces et dégradations des zones humides liées aux captages en Drac-Romanche
Annexe 16 : Carte des menaces et dégradations des zones humides liées aux décharges, remblais et extractions en Drac-Romanche
Annexe 17 : Carte des autres menaces et dégradations sur les zones humides en Drac-Romanche

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des critères étudiés et les notes associées :

Critère unitaire (couche SIG)	Critère	Note totale par critère
Zones humides	**/**	**/**
Fonctions biologiques et écologiques		
Parc nationaux	Sites réglementés	Note max. = 2
RNN		
RNR		
APPB		
ENS départementaux	Sites gérés ou potentiellement gérés	Note max. = 1
ENS départementaux potentiels		
ENS locaux		
ENS locaux potentiels		
Natura 2000 : ZPS	Sites répertoriés	Note max. = 3
Natura 2000 : SIC/ZSC		
ZNIEFF type I		
Inventaire tourbières		
SCAP Rhône-Alpes	Sites stratégiques	Note max. = 1
REDI	Réseaux écologiques	Note max. = 3
Zones nodales		
Continuum hydrauliques		
Corridors		
SRCE		
Corridor_F		
Corridor_L		
ELEMEAU_C		
Réservoirs de biodiversité		
Regroupements fonctionnels		
Fonctions hydrauliques et hydrologiques		
Nappes alluviales	Lien nappes	Note max. = 1
Cours d'eau	Connectivité latérale	Note max. = 1
Zone inondables Drac	Zones tampons	Note max. = 1
Fonctions physiques et biochimiques		
Captages AEP : PPI (Périmètre de Protection Immédiat)*	Qualité de l'AEP	Note max. = 1
Captages AEP : PPR 1 (Périmètre de Protection Rapproché)		
Captages AEP : PPR 2 (Périmètre de Protection Rapproché)		
Captages AEP : PPE (Périmètre de Protection Eloigné)		
Menaces et dégradations		
Voies ferrées + 50 m tampon	Infrastructures de transport	Note max. = 1
Routes + 15 m tampon		
RPG 2013 (Registre Parcellaire Graphique)	Pratiques agricoles	Note max. = 1
Captages AEP	Captages	Note max. = 1
Orthophoto 2009 (remblais)	Remblais et décharges	Note max. = 1
Base de données « ZONES HUMIDES » (remblais et décharges)		
Base de données « Points noirs » issus de l'étude BURGEAP-FRAPNA (Drac)		
Carto. BRGM (carrières)	Carrières	Note max. = 1
CLC (Corine Land Cover - Carrières et décharges - 131 et 132 + BDD ZH)		
Lignes orographiques (carrières)		
Sites majeurs de prélèvement de matériaux en rivière (Contrat de rivière Drac)		
Domaine skiable (ski alpin)	Domaine skiable	Note max. = 1
Domaine skiable (ski de fond)		
SRCE : projet infrastructures	Urbanisation	Note max. = 1
Carto. SCOT grenoblois : Espaces de développement potentiel		
Dire d'expert	Divers	Note max = 2

Critère nouveau par rapport à 2012
Critère actualisé par rapport à 2012
AEP = Alimentation en Eau Potable
PPR1 = périmètre de protection rapprochée proximal, limité par l'isochrone 10 jours
PPR2 = périmètre de protection rapprochée distal, limité par l'isochrone 50 jours

3. Résultats

La notation de chaque indicateur permet d'identifier l'importance des fonctions pour chaque zone humide. Ainsi, chaque zone humide a reçu une note par fonction et niveau de dégradations et menaces, qui correspond à la somme des critères de fonctionnalité précédemment présentés, selon la grille suivante :

	Fonction bioécologique	Fonction physico-biochimique	Fonction hydraulique/hydrologique	Menaces et dégradations
Très forts	[6-8]		[2-3]	[6-9]
Forts	[4-5]	[1]	[1]	[3-5]
Faibles	[2-3]	[0]	[0]	[1-2]
Très faibles	[0-1]			[0]

Cette grille a été déterminée à l'aide d'un traitement statistique dit par « seuils naturels » qui prend en compte l'étendue et la répartition des notes de l'ensemble des zones humides étudiées. Cela explique pourquoi les notes maximales potentielles des fonctions biologiques et écologiques et des menaces et dégradations ne sont pas présentes dans ce tableau : elles ne sont atteintes par aucune zone humide du territoire Drac-Romanche.

Annexes pour visualiser le détail des notes de chaque fonction et des menaces et dégradations de l'ensemble des zones humides du territoire :

Annexe 18 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions biologiques & écologiques
Annexe 19 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions physiques & biochimiques
Annexe 20 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions hydrauliques et hydrologiques
Annexe 21 : Carte du niveau de menaces et dégradations des zones humides en Drac-Romanche

Afin de déterminer les zones humides présentant des enjeux de gestion et de restauration et non seulement celles présentant des fonctionnalités non menacées, les différentes fonctions ont été croisées avec les menaces et dégradations comme suit :

Fonctions biologiques et écologiques

Menaces et dégradations	Très forts	Forts	Faibles	Très faibles
Très fortes				
Fortes				
Faibles				
Très faibles				

Fonctions physiques et biochimiques

Menaces et dégradations	Forts	Faibles
Très fortes		
Fortes		
Faibles		
Très faibles		

Fonctions hydrauliques / hydrologiques

Menaces et dégradations	Très forts	Forts	Faibles
Très fortes			
Fortes			
Faibles			
Très faibles			

Ces enjeux s'échelonnent sur quatre niveaux de priorité d'action :

	Très forts enjeux de restauration et de réduction pression
	Forts enjeux de restauration et de réduction pression
	Faibles enjeux de restauration et de réduction pression
	Restauration non prioritaire

L'ensemble de ces cartographies doit permettre au SAGE Drac-Romanche d'identifier les secteurs prioritaires pour mener à bien les actions de préservation et de restauration des zones humides sur son territoire.

Les zones humides prioritaires en Drac-Romanche sont celles qui ont au moins un fort enjeu de gestion ou de restauration (c'est-à-dire le croisement entre les fonctions et le niveau de menaces et dégradations). Elles sont recensées à la page suivante.

Annexe pour visualiser les résultats de la hiérarchisation :
Annexe 22 : Tableau des résultats de la notation en vue de hiérarchiser les zones humides du territoire

Synthèse des zones humides prioritaires déterminées par la hiérarchisation des zones humides

Nom de la zone humide	Identifiant CEN	Superficie (ha)	Enjeux de restauration hydrologique	Enjeux de restauration bioécologique	Enjeux de restauration physico-chimique	Localisation
Plaine de l'Oisans	38RD0070	1712,71				Bourg d'Oisans, Auris, Allemond, Oz-en-Oisans
Ripisylve de la Lignarre	38RD0144	306,33				Oulles, Bourg d'Oisans, Ornon, Villard-Reymond
Ripisylve de l'Ebron	38TE0001 & Non Codée	109,45				Tréminis, Prébois, Lalley, Saint-Maurice en Trièves, Le Monestier du Percy, Le Percy, Cornillon en Trièves, Clelles, Saint-Martin de Clelles, Lavars, Roissard
Ripisylve de la Malsanne & L'Aulnaie blanche du Col d'Ornon	38VA0014 & 38VA0013	193,33				Chantelouve, Le Périer, Entraigues
Etangs du Crey et de la Centrale	38MA0025	76,25				Pierre Châtel, Susville
Ripisylve de la Bonne	38VA0015 & 38VA0016	178,61				Valbonnais, Entraigues, Valjouffrey
Marais des Combes	38DA0001	31,07				Saint Jean d'Hérans
Marais du Col du Fau	38TE0009	19,96				Roissard
Marais de la Mure et marais alentours	38MA0028, 38MA0032 & 38MA0024	63,08				Saint Honoré, Pierre Châtel, La Mure
Lacs matheysins : Grand lac de Laffrey, Les Vorges, Lac de Pétichet, Les Grandes Sagnes	38MA0007, 38MA0009, 38MA0016 & 38MA0018	285,91				Laffrey, Cholonge, St-Theoffrey, Pierre-Châtel
Ripisylve du Vénéon	38RD0078	29,85				Vénosc, Bourg d'Oisans
Lac Carrelet	38RD0068	12,37				Oz-en-Oisans
Les Marais de Nantes-en-Rattier	38VA0003	29,48				Nantes en Rattier
Les Guillardières	38RD0021	185,87				Vaulnaveys le Haut, Vaulnaveys le Bas, Vizille
Le Drac	38RD0120	229,74				Champagnier, Varces Allières et Risset, Claix, Pont-de-Claix, Seyssins, Seyssinet-Pariset, Echirolles, Grenoble, Fontaine
La Roizonne (Chabotte à Basse Valette)	38VA0010	93,99				Lavaldens, Oris en Rattier
La Traverse	38MA0022	12,99				Villard-St-Christophe

Nom de la zone humide	Identifiant CEN	Superficie (ha)	Enjeux de restauration hydrologique	Enjeux de restauration bioécologique	Enjeux de restauration physico-chimique	Localisation
Etang gravière de Champagnier	38RD0143	2,03				Champagnier
Côte Plaine	38RD0012	14,94				Jarrie
Meinget	38GL0015	5,75				Saint-Paul de Varces, Varces Allières et Risset
La Romanche (plaine de Vizille)	38RD0047	118,38				Jarrie, Livet Gavet, Séchilienne, Saint-Barthélémy de Séchilienne, Saint-Pierre de Mésage, Vizille, Notre Dame de Mésage, Montchaboud, Champ-sur-Drac
Parc du château de Vizille	38RD0020	39,81				Vizille
Ripisylve du Ruisseau de Lavanchon	38GL0011	65,99				Varces Allières et Risset, Saint-Paul de Varces
Ripisylve du Béranger	38VA0018	20,06				Valjouffrey
Ruisseau de la Robine	38GL0013	32,40				Claix
Villard-Julien	38TE0025	1,97				Cornillon en Trièves
Ripisylve du Ruisseau de pré l'Epaule	38MA0008	4,85				Cholonge
Source captée de l'Orme	38TE0024	4,05				Lavars
Le chemin du Boutey	38RD0139	0,14				Champ-sur-Drac
Aubepin	38TE0026	0,57				Cornillon en Trièves
Les Bayles (réservoir)	38DA0014	2,43				Saint Sébastien
Tourbières du Rif Nel	38RD0104	23,59				Huez
Tourbière de Chavannus	38RD0107	3,32				Huez
Marais du Rif Tort	38RD0116	97,42				La Grave, Besse, Mizoën
Tourbière de la Fayolle	38MA0012	6,08				Cholonge, St Theoffrey
Les Communs du Lac	38MA0026	9,44				Pierre-Châtel
Taillefer (plateau + lacs)	38RD0075 & 38RD0074	694,13				Oulles, Livet-Gavet, Ornon
Lac de Praver *	38RD0037	1,66				Séchilienne

*Le Lac de Praver ne ressort pas dans la hiérarchisation faute d'une note bioécologique suffisante. Cette zone humide présente un fonctionnement et des problématiques semblables au Lac du Luitel (réserve nationale aux fonctions bioécologiques reconnues), mais ne bénéficie pourtant pas d'un classement similaire. Il a été décidé de tout de même faire ressortir ce lac en zone humide prioritaire, considérant que la note bioécologique du traitement SIG ne restituait pas la fonction bioécologique réelle du lac.

Quelques données chiffrées sur les zones humides prioritaires

Surface totale en zone humide prioritaire :
4 720 ha

Bassin de la Romanche :
19 zones humides identifiées, soit environ 3 380 ha (72 % de la surface de zones humides prioritaires)

Bassin du Drac :
27 zones humides identifiées, soit environ 1 340 ha (28 % de la surface de zones humides prioritaires)

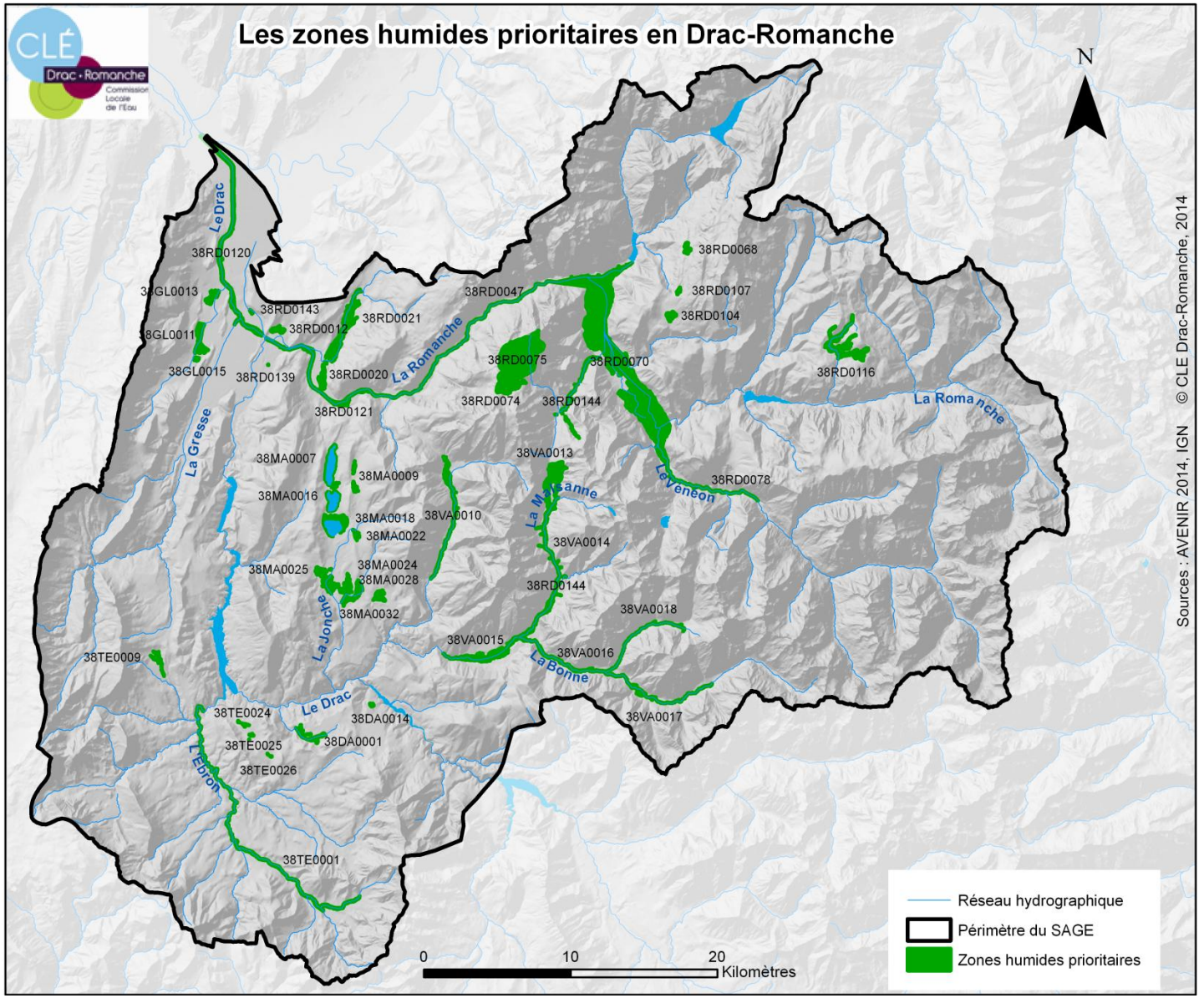

Annexes

Annexe 1 : Carte de l'inventaire des zones humides du bassin versant Drac-Romanche 18
Annexe 2 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et sites réglementés 19
Annexe 3 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et Espaces Naturels Sensibles (ENS) 20
Annexe 4 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et des sites Natura 2000 21
Annexe 5 : Carte des zones humides et des sites répertoriés en Drac-Romanche 22
Annexe 6 : Carte de la Stratégie de Création d'Aires Protégées et zones humides en Drac-Romanche 23
Annexe 7 : Carte des zones humides et des corridors biologiques en Drac-Romanche 24
Annexe 8 : Carte des zones humides et du Réseau Ecologique du Département de l'Isère (REDI) en Drac-Romanche 25
Annexe 9 : Carte des regroupements fonctionnels des zones humides en Drac-Romanche 26
Annexe 10 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et nappes alluviales 27
Annexe 11 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et cours d'eau 28
Annexe 12 : Carte des zones humides et zones inondables en Drac-Romanche 29
Annexe 13 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et périmètres de captages d'eau potable 30
Annexe 14 : Carte des menaces et dégradations liées aux infrastructures de transport en Drac-Romanche 31
Annexe 15 : Carte des menaces et dégradations des zones humides liées aux captages en Drac-Romanche 32
Annexe 16 : Carte des menaces et dégradations des zones humides liées aux décharges, remblais et extractions en Drac-Romanche 33
Annexe 17 : Carte des autres menaces et dégradations sur les zones humides en Drac-Romanche 34
Annexe 18 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions biologiques & écologiques 35
Annexe 19 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions physiques & biochimiques 36
Annexe 20 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions hydrauliques et hydrologiques 37
Annexe 21 : Carte du niveau de menaces et dégradations des zones humides en Drac-Romanche 38
Annexe 22 : Tableau des résultats de la notation en vue de hiérarchiser les zones humides du territoire ... 39

Annexe 1 : Carte de l'inventaire des zones humides du bassin versant Drac-Romanche

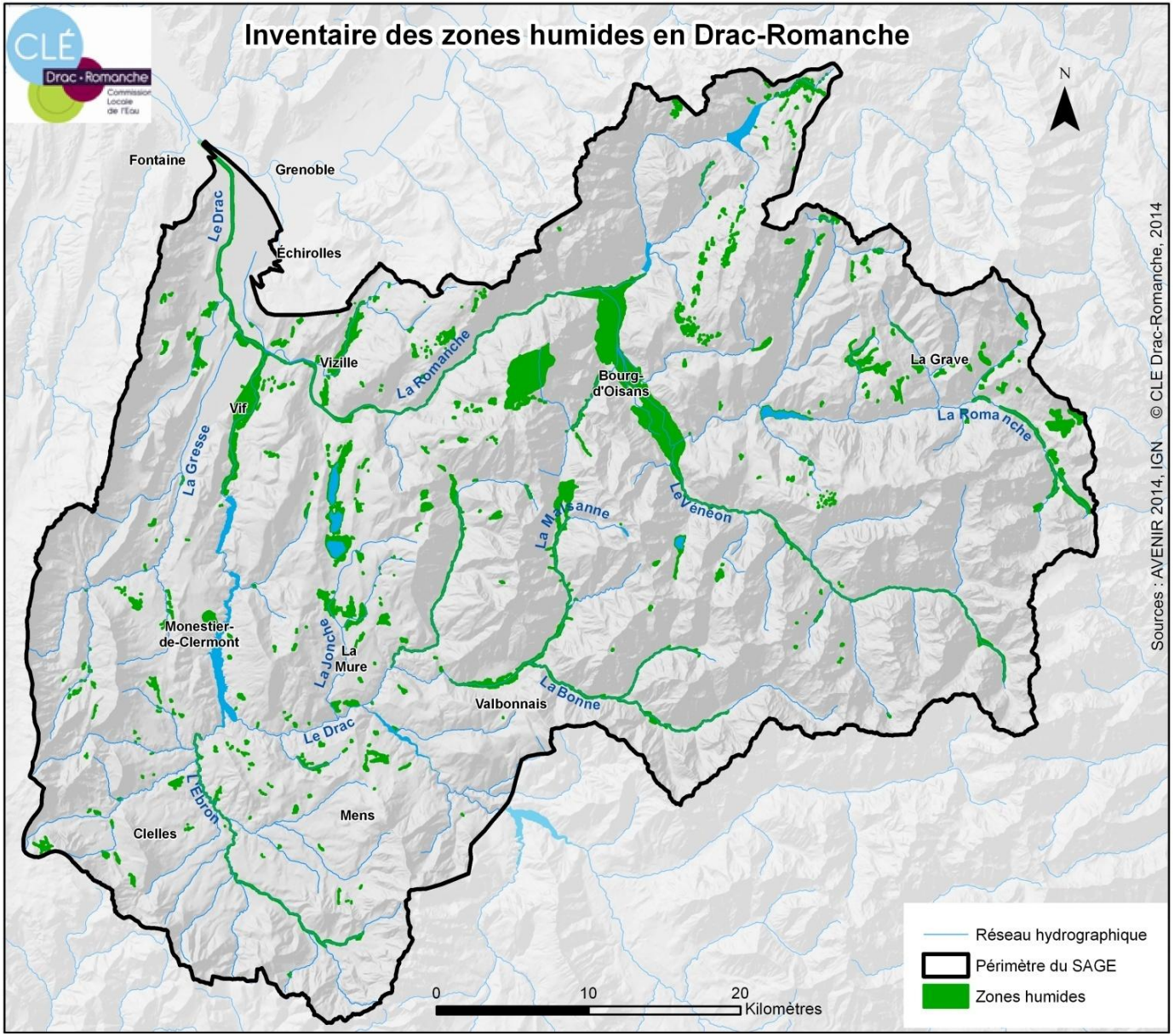

Méthodologie de hiérarchisation des zones humides en Drac-Romanche, Secrétariat de la CLE, CEN Isère

Annexe 2 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et sites réglementés

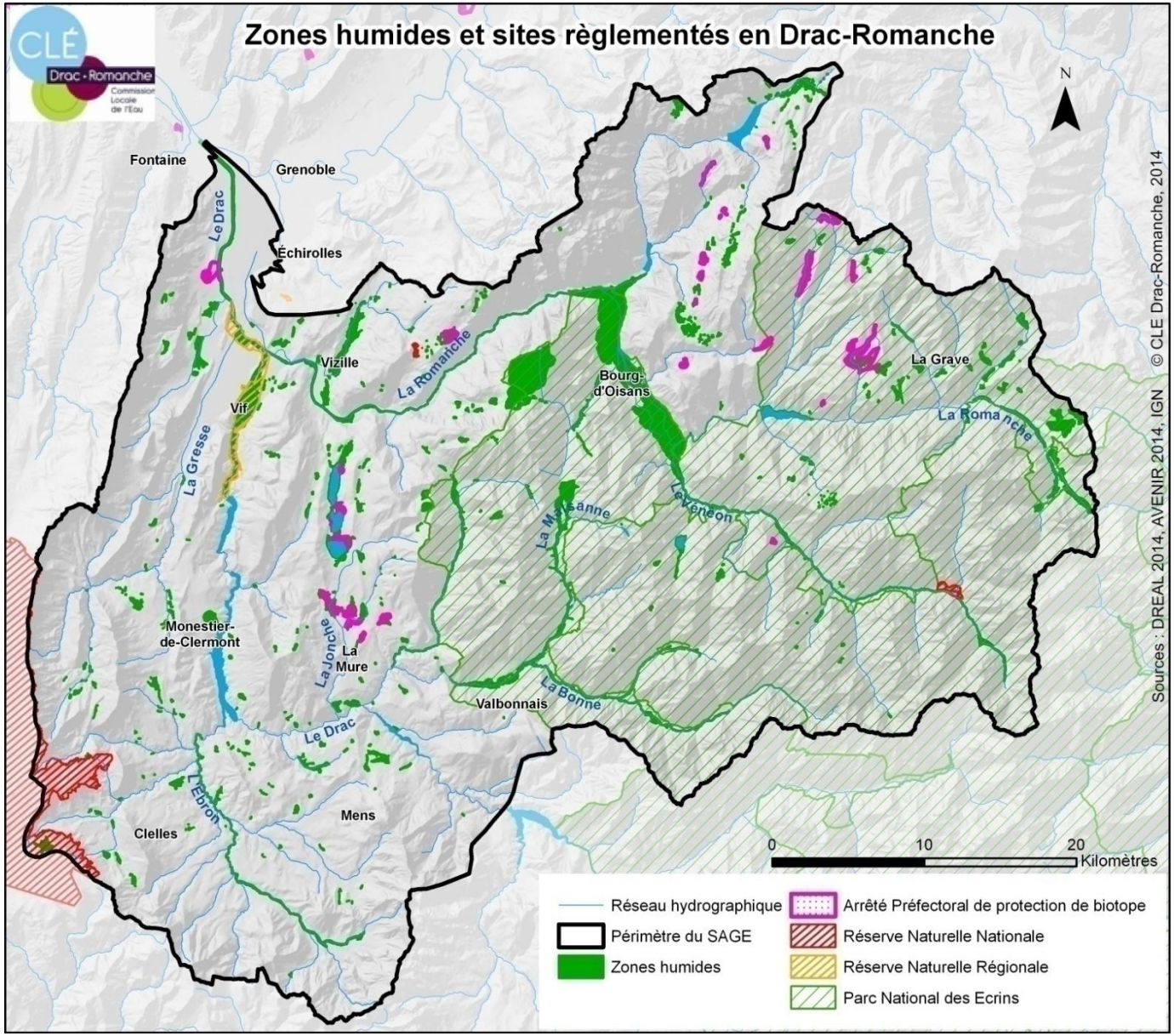

Annexe 3 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et Espaces Naturels Sensibles (ENS)

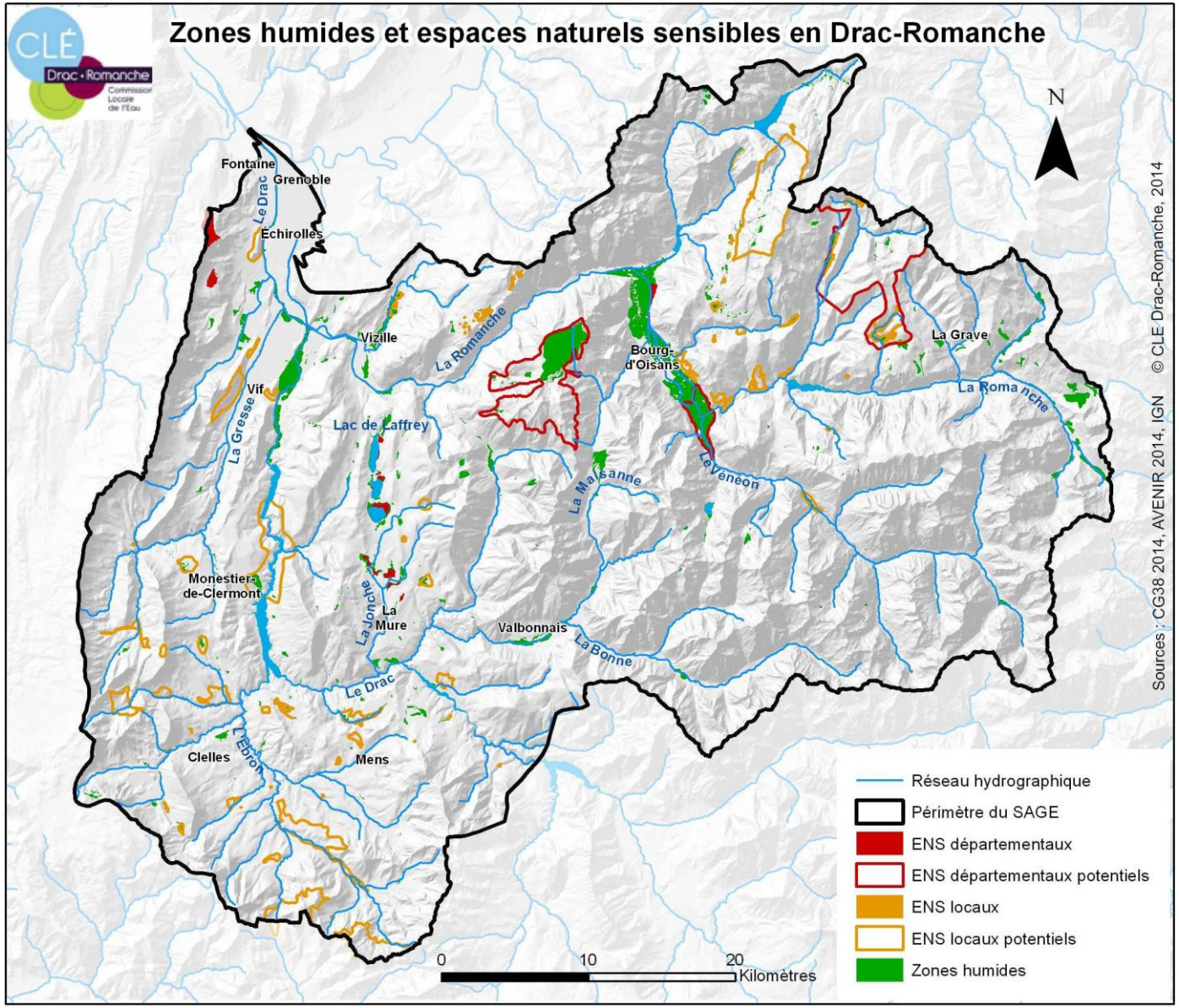

Annexe 4 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et des sites Natura 2000

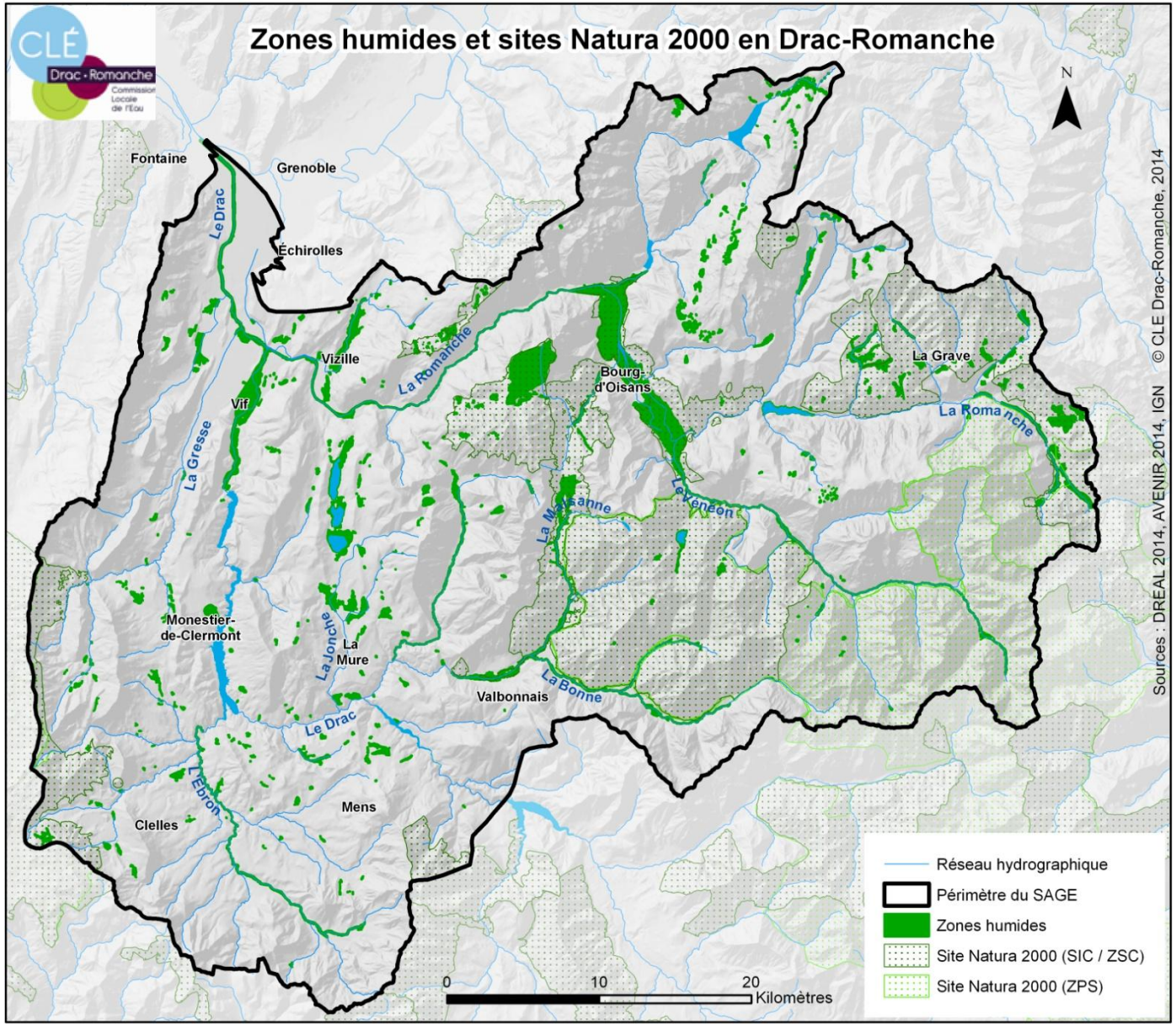

Méthodologie de hiérarchisation des zones humides en Drac-Romanche, Secrétariat de la CLE, CEN Isère

Annexe 5 : Carte des zones humides et des sites répertoriés en Drac-Romanche

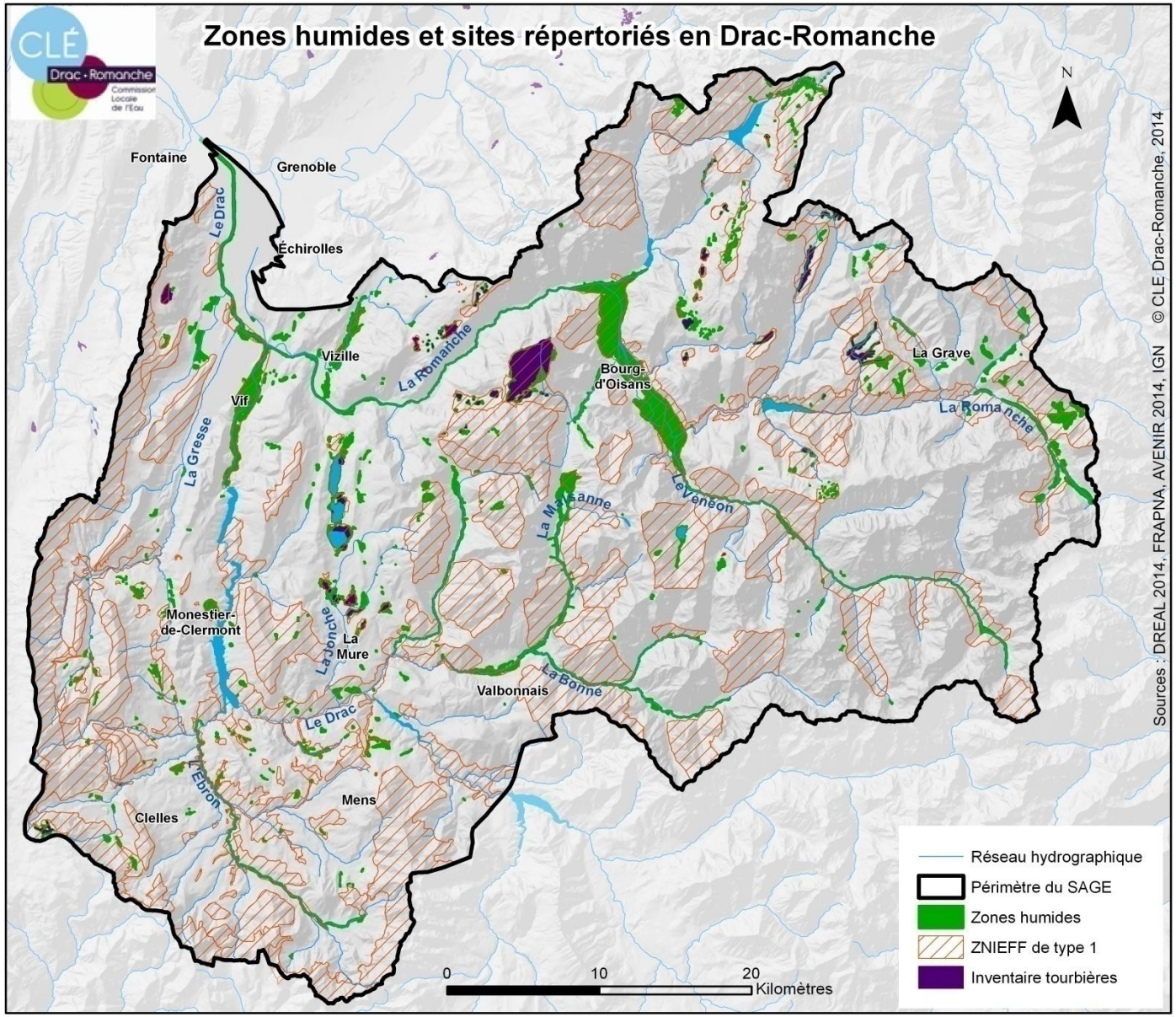

Méthodologie de hiérarchisation des zones humides en Drac-Romanche, Secrétariat de la CLE, CEN Isère

Annexe 6 : Carte de la Stratégie de Création d'Aires Protégées et zones humides en Drac-Romanche

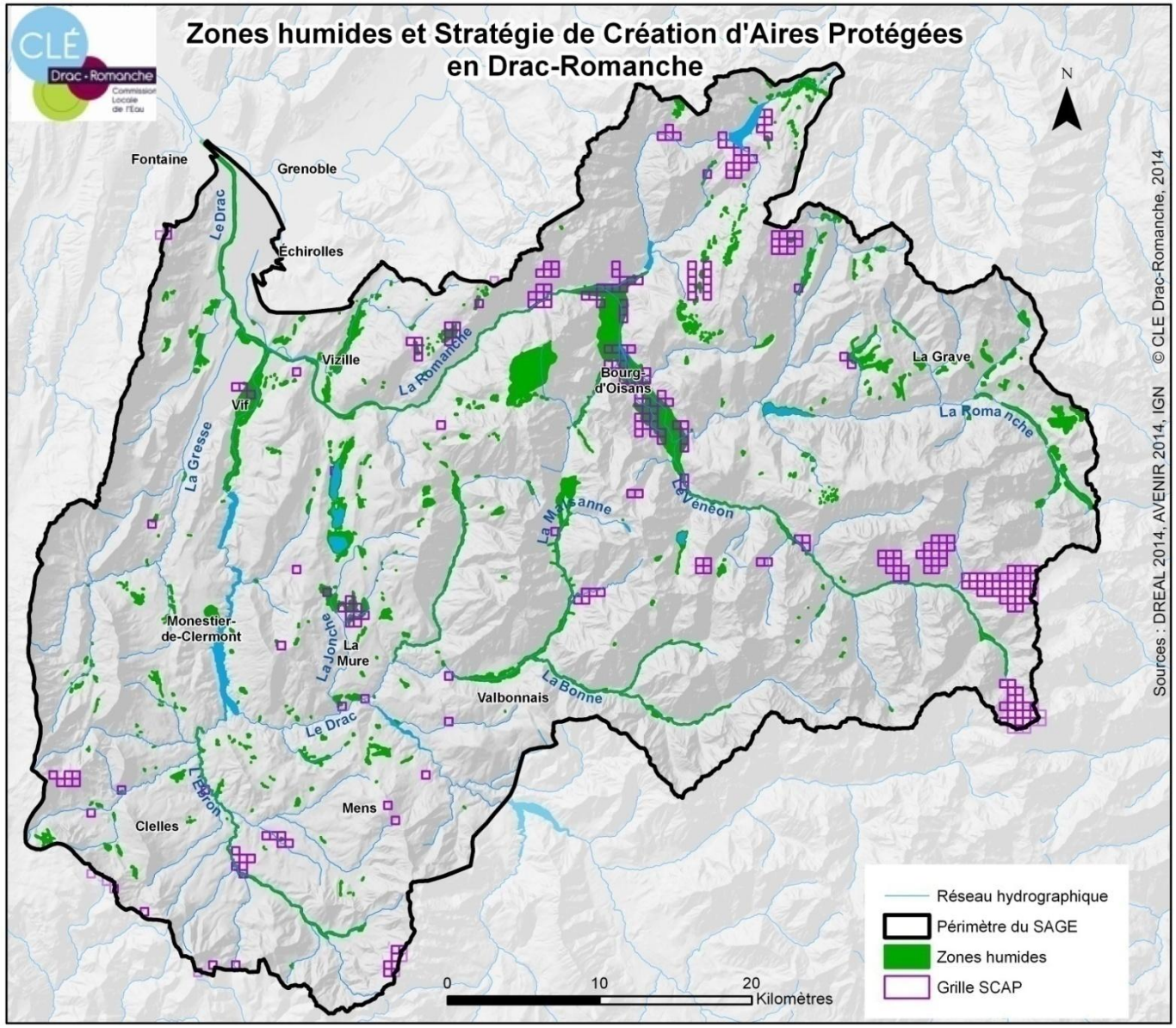

Annexe 7 : Carte des zones humides et des corridors biologiques en Drac-Romanche

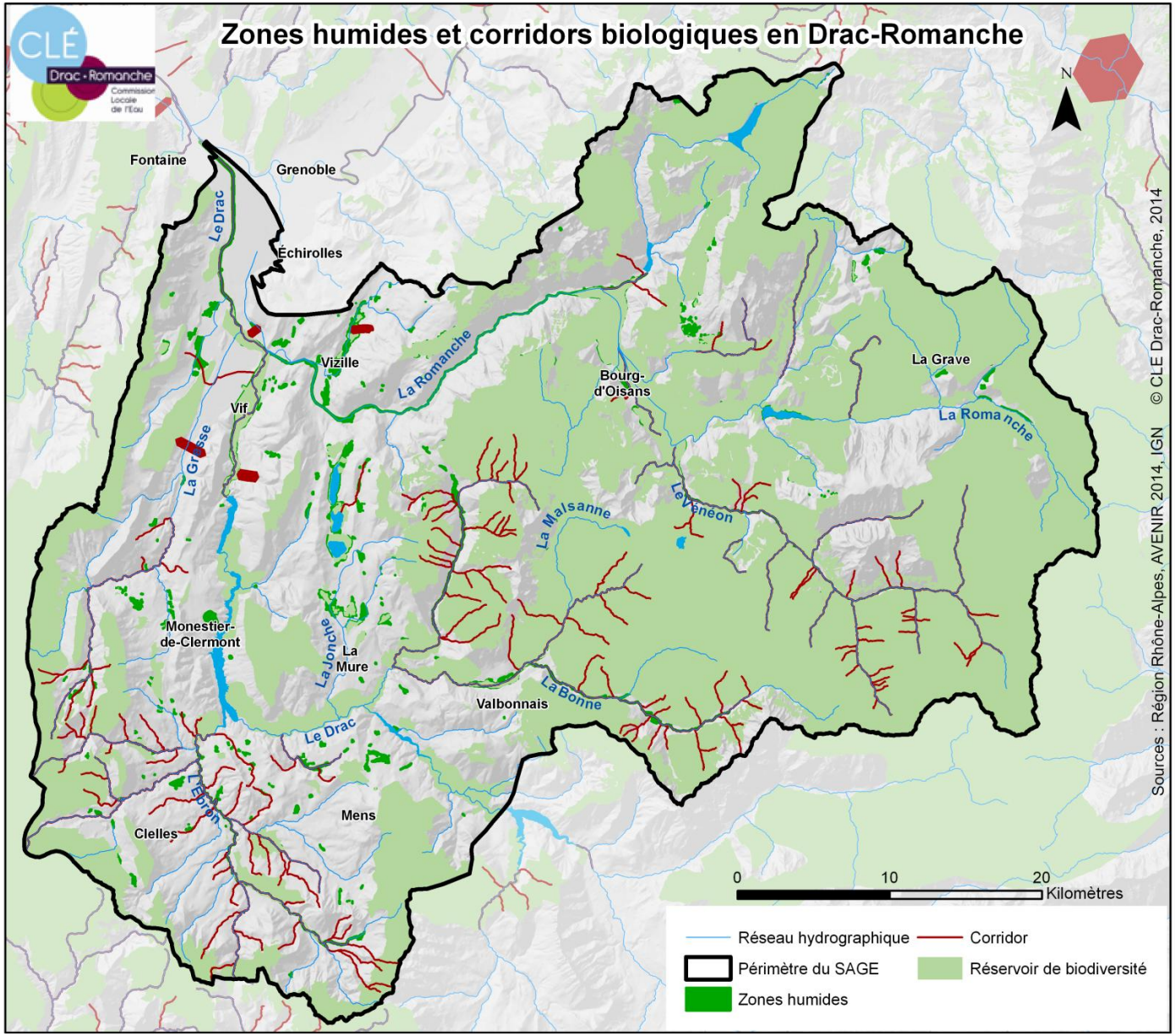

Annexe 8 : Carte des zones humides et du Réseau Ecologique du Département de l'Isère (REDI) en Drac-Romanche

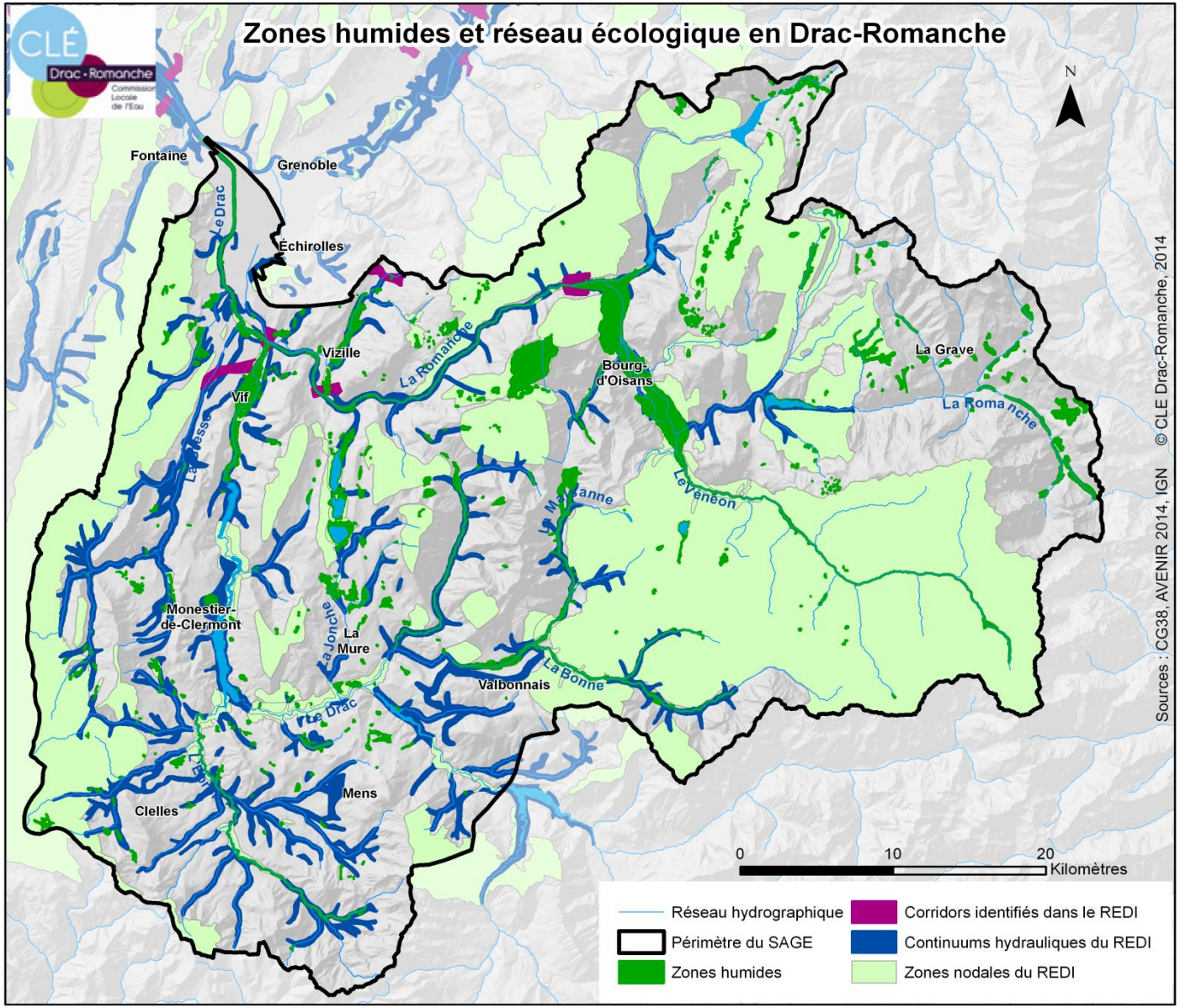

Annexe 9 : Carte des regroupements fonctionnels des zones humides en Drac-Romanche

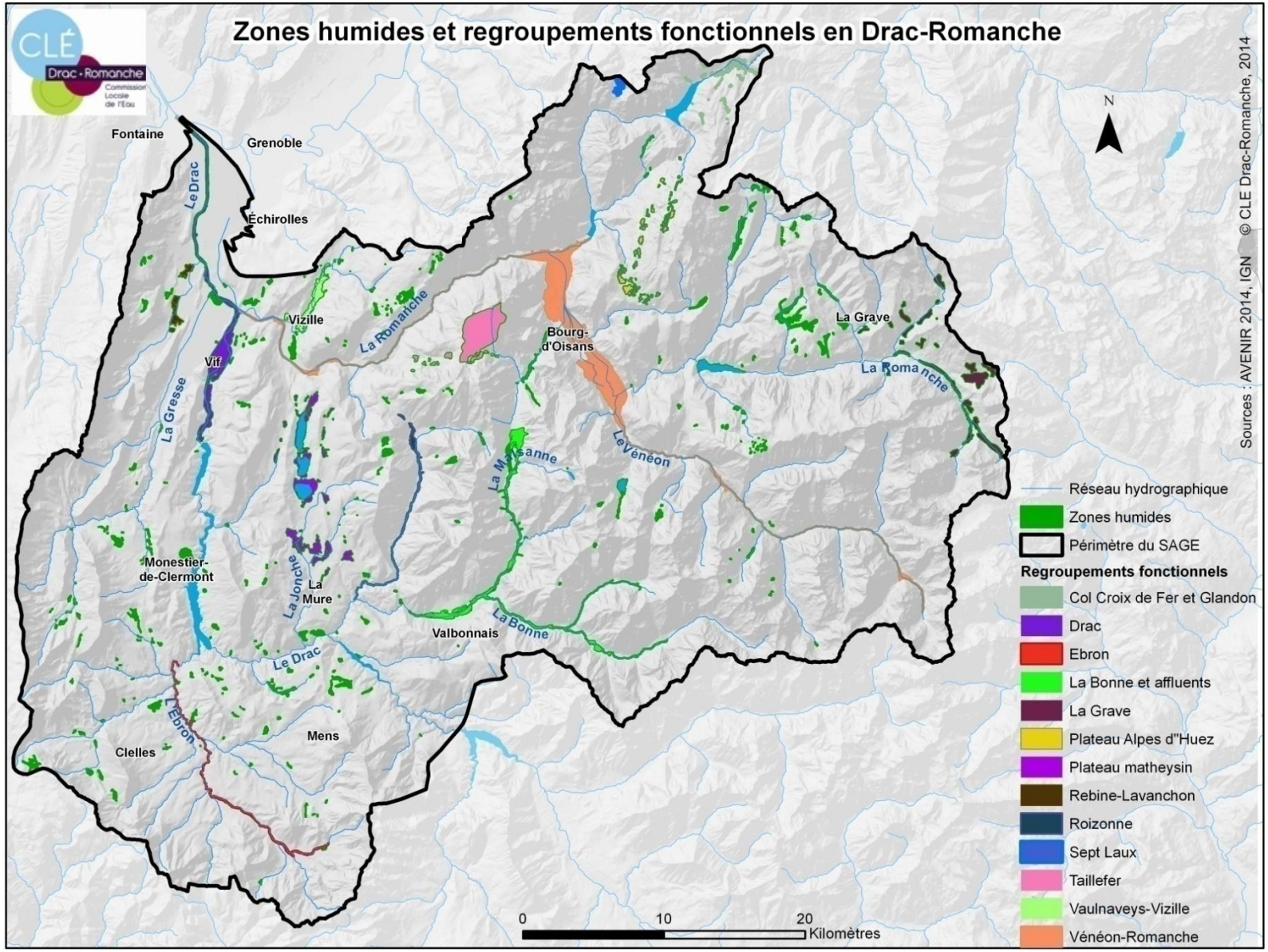

Annexe 10 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et nappes alluviales

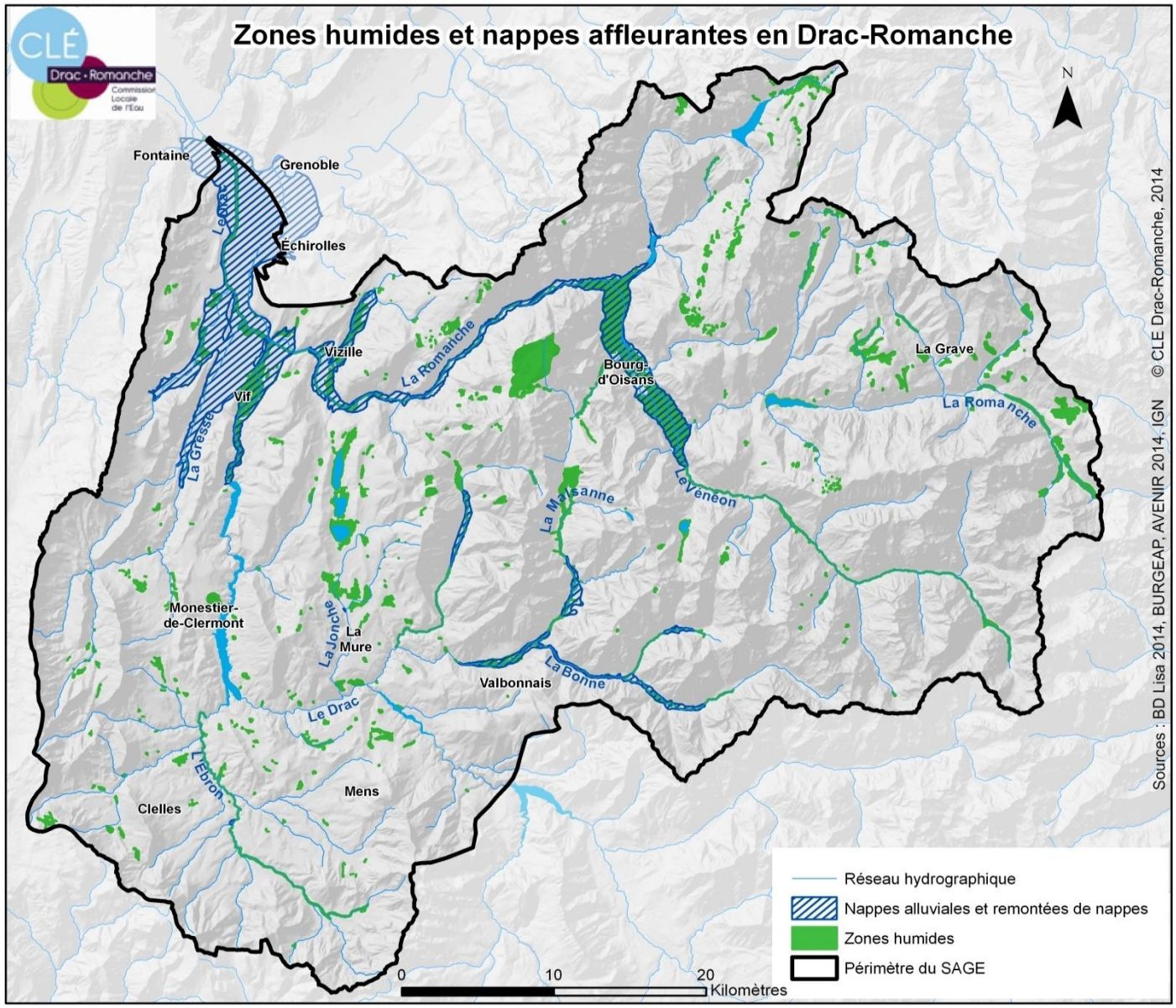

Annexe 11 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et cours d'eau

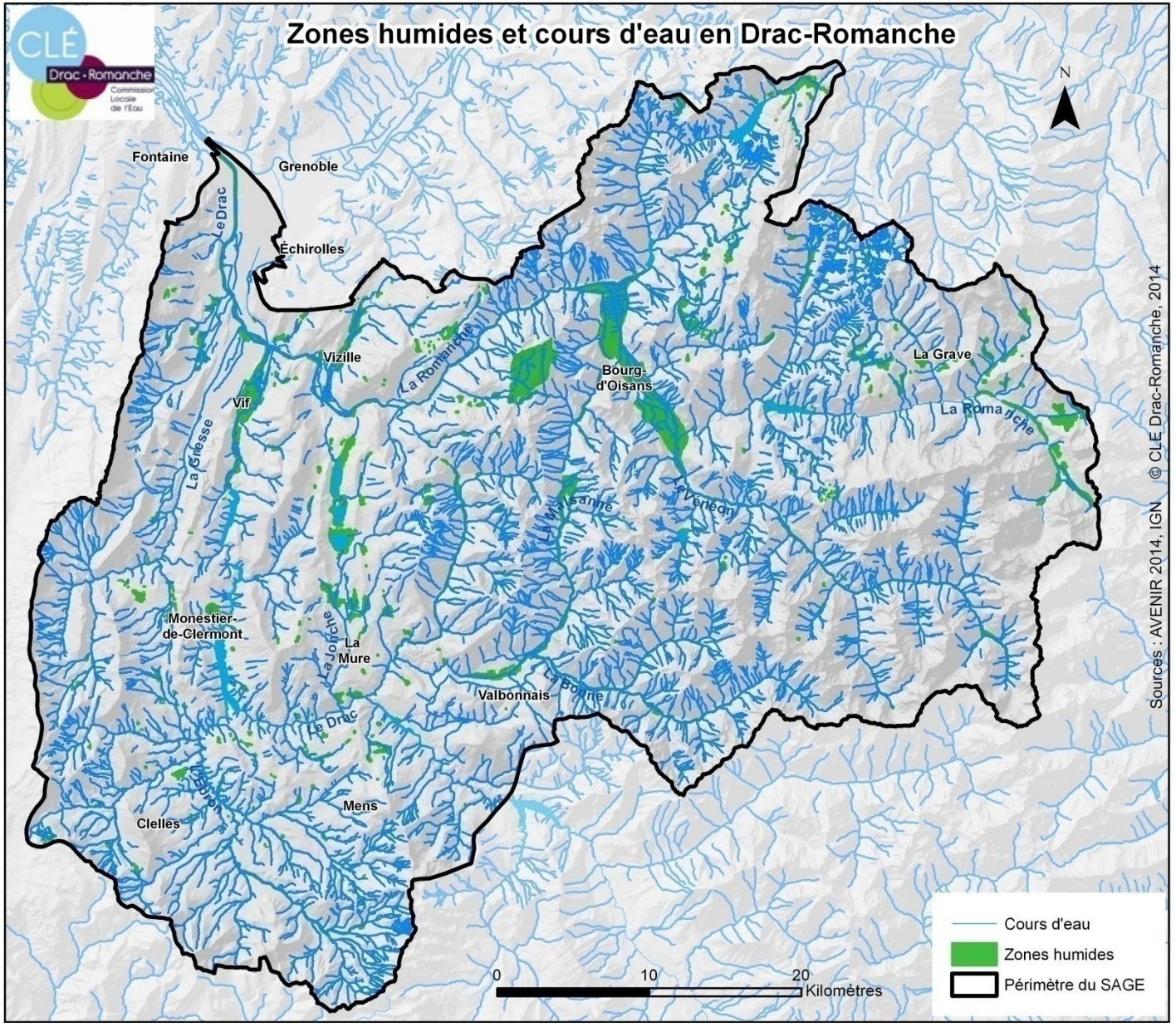

Méthodologie de hiérarchisation des zones humides en Drac-Romanche, Secrétariat de la CLE, CEN Isère

Annexe 12 : Carte des zones humides et zones inondables en Drac-Romanche

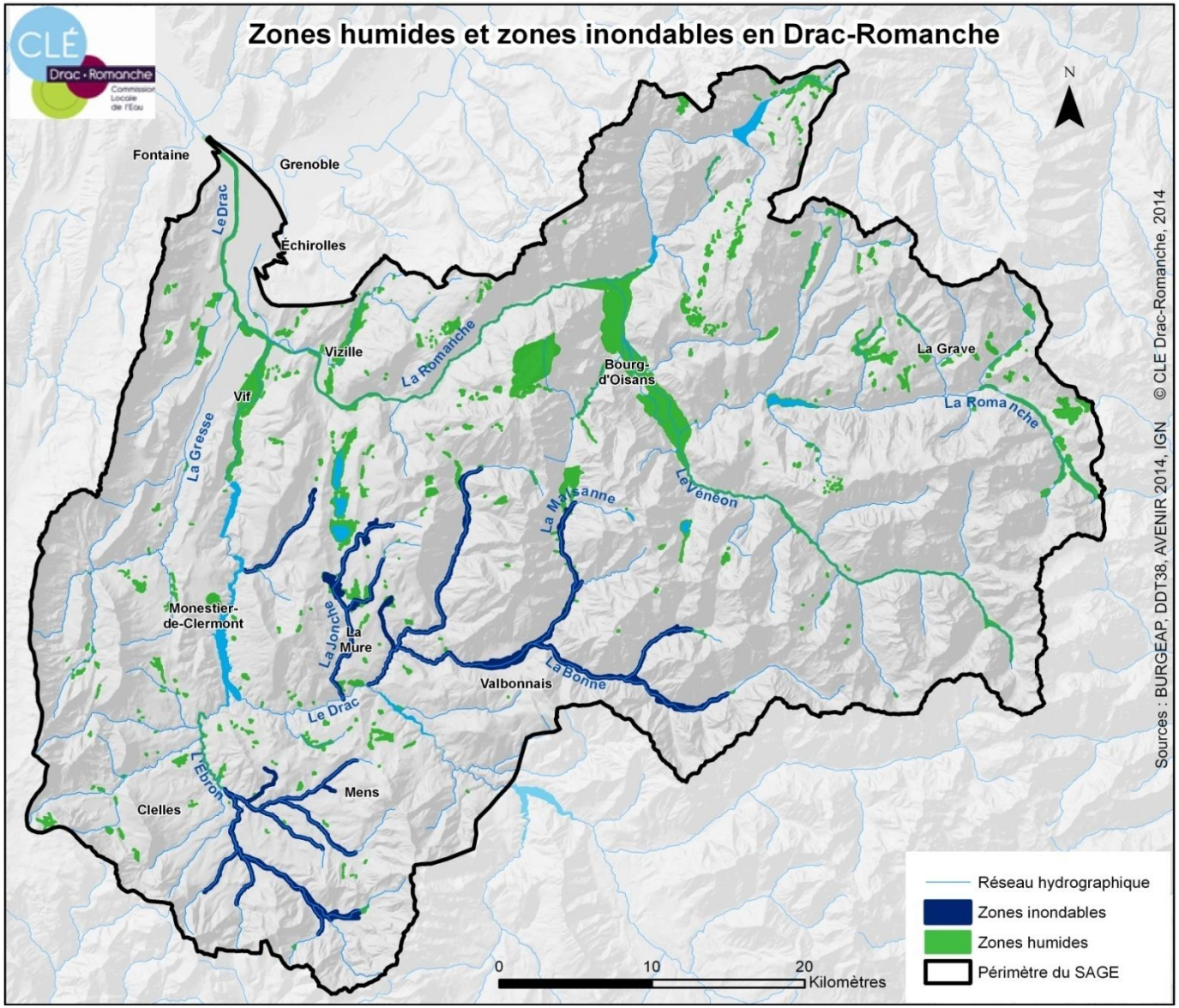

Lors de l'élaboration de la hiérarchisation, seules les données cartographiques sur le Drac étaient disponibles (cf. 2.3.2.).

Annexe 13 : Carte des zones humides en Drac-Romanche et périmètres de captages d'eau potable

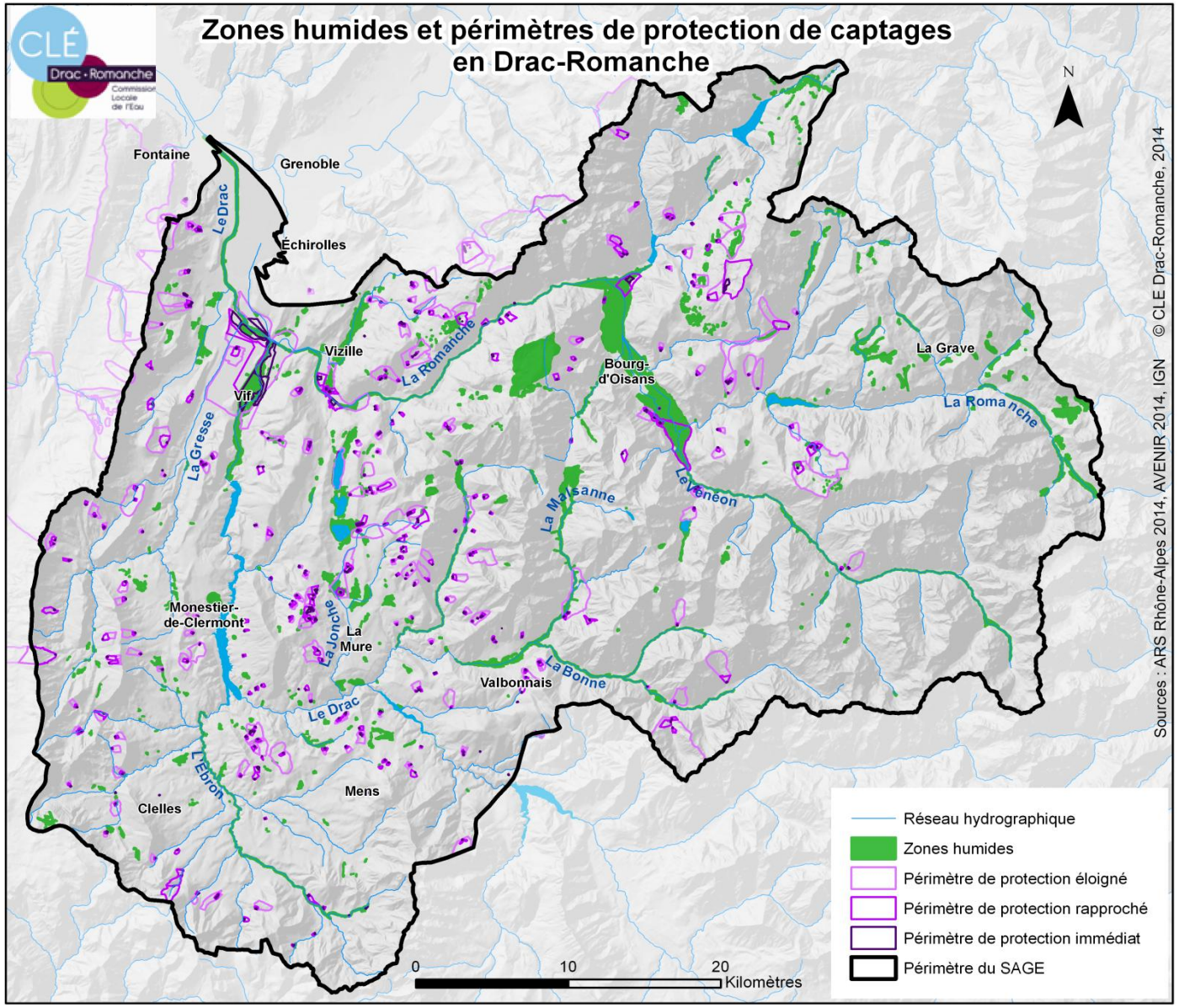

Annexe 14 : Carte des menaces et dégradations liées aux infrastructures de transport en Drac-Romanche

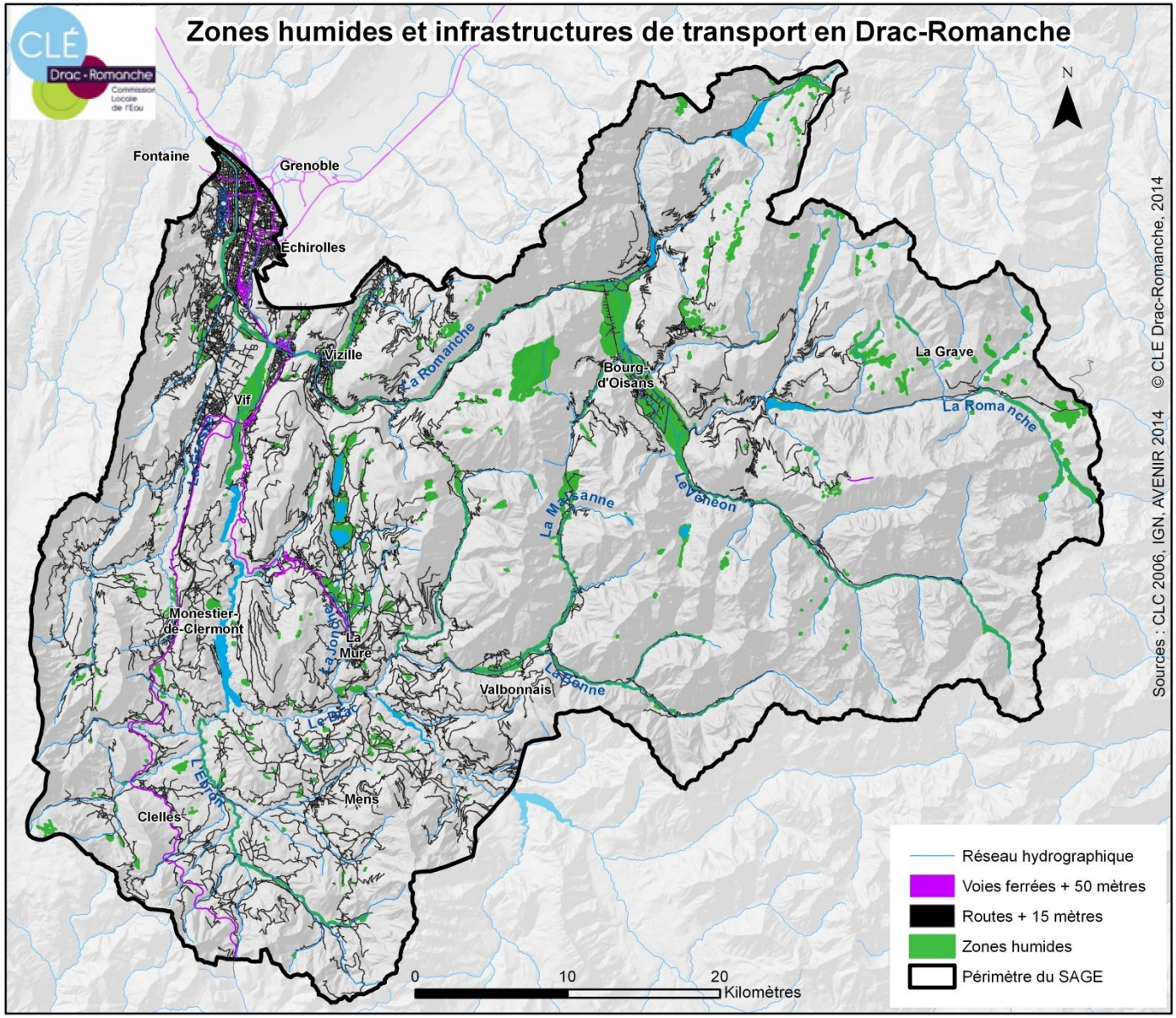

Annexe 15 : Carte des menaces et dégradations des zones humides liées aux captages en Drac-Romanche

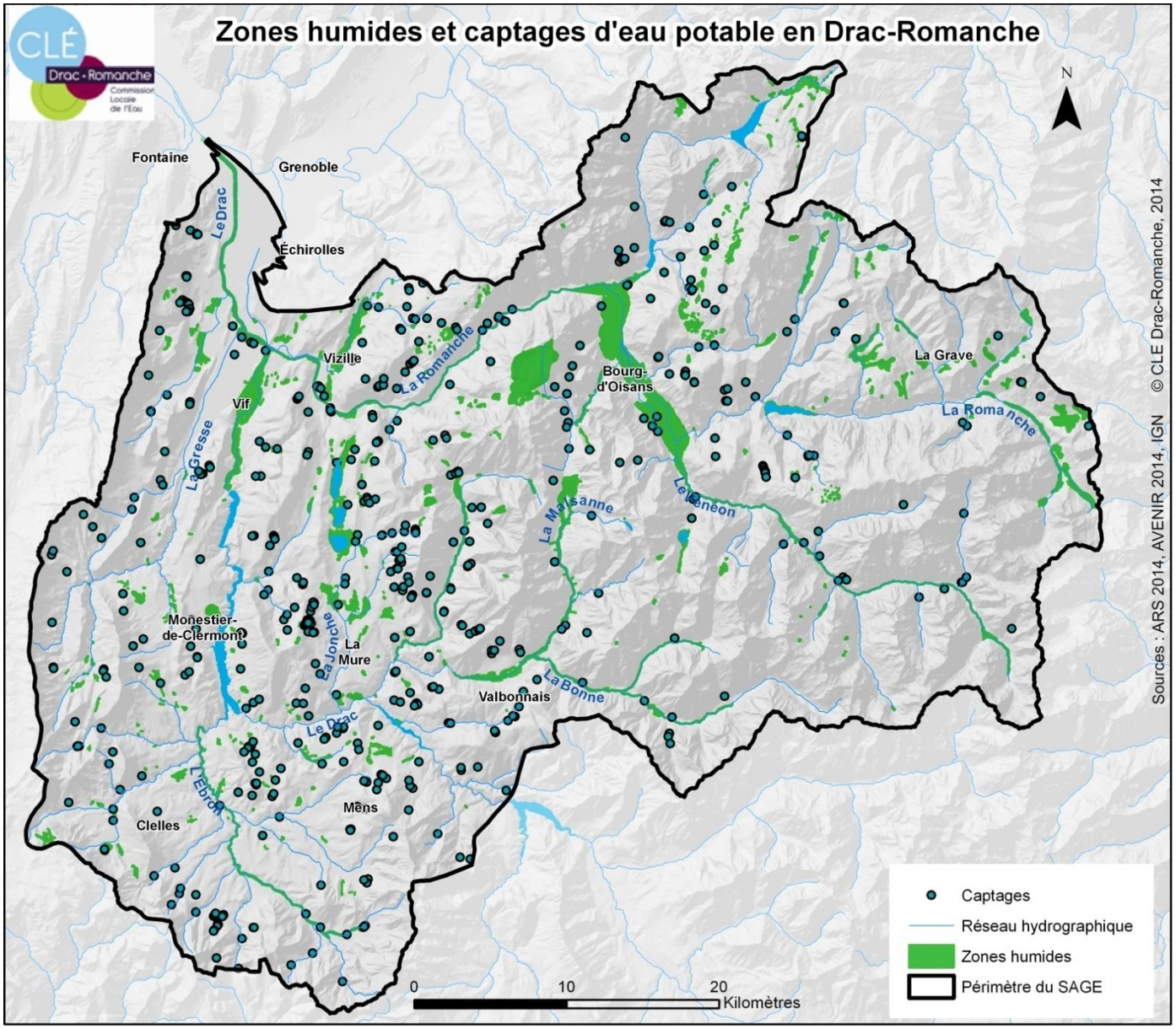

Annexe 16 : Carte des menaces et dégradations des zones humides liées aux décharges, remblais et extractions en Drac-Romanche

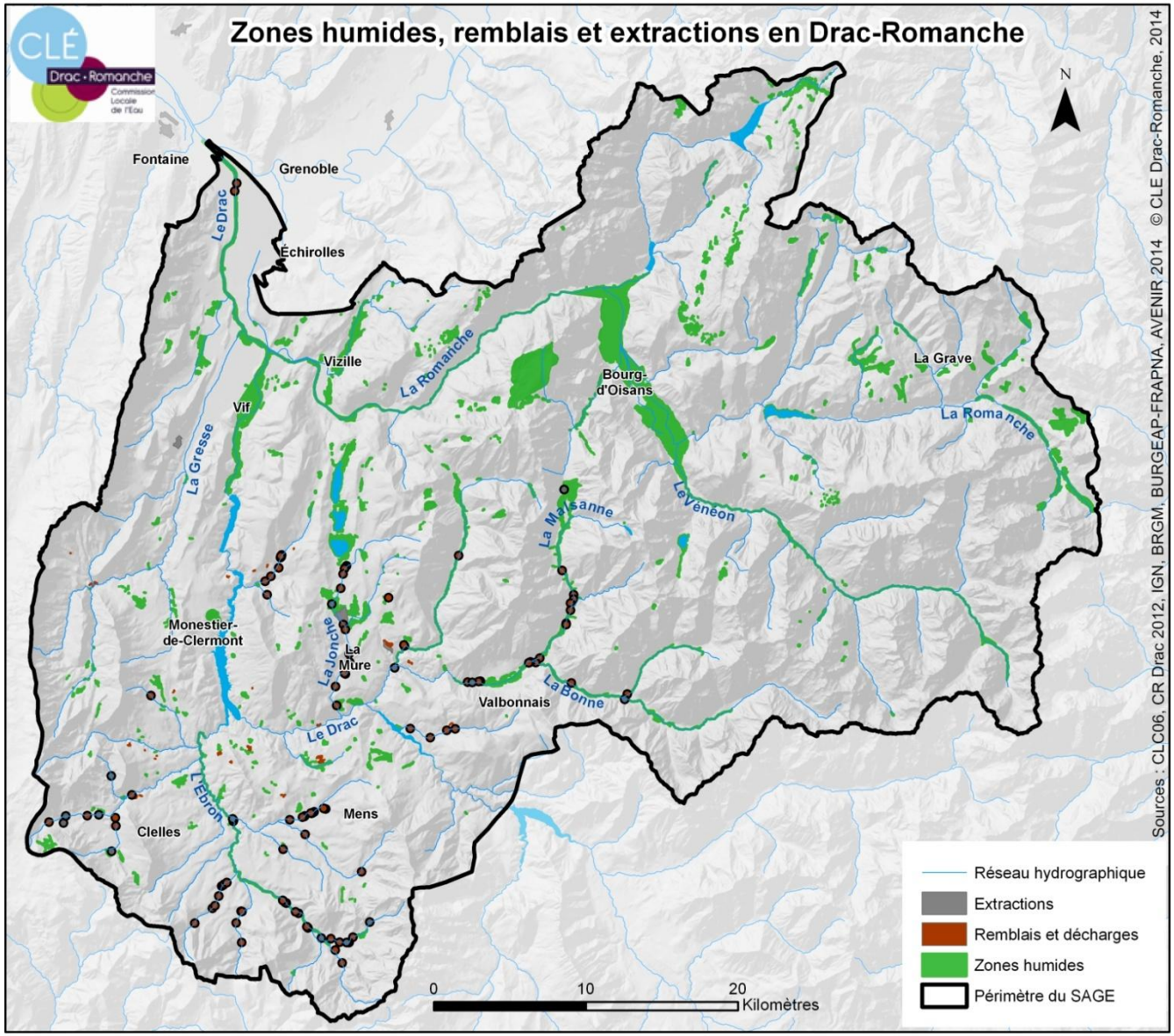

Méthodologie de hiérarchisation des zones humides en Drac-Romanche, Secrétariat de la CLE, CEN Isère

Annexe 17 : Carte des autres menaces et dégradations sur les zones humides en Drac-Romanche

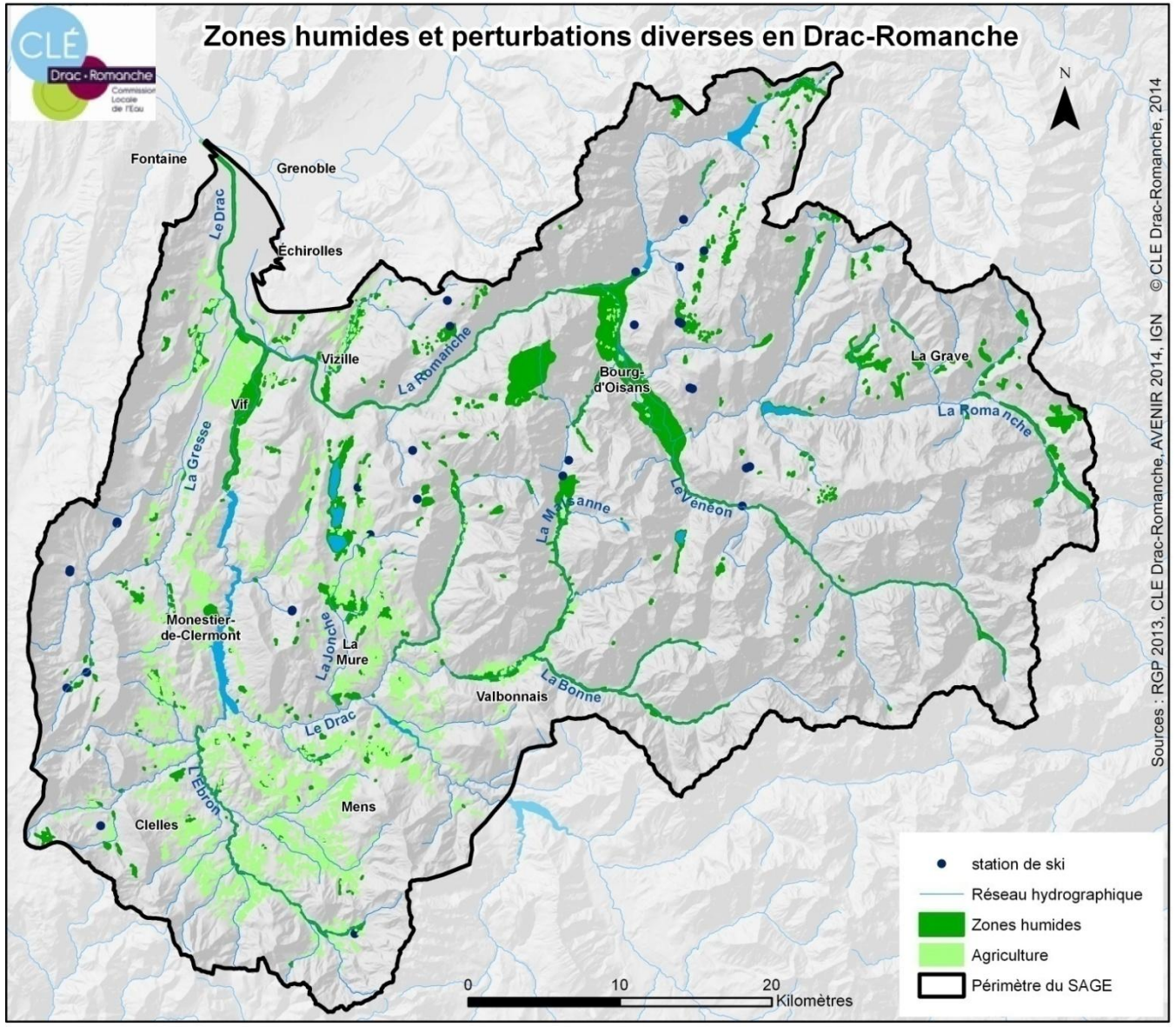

Annexe 18 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions biologiques & écologiques

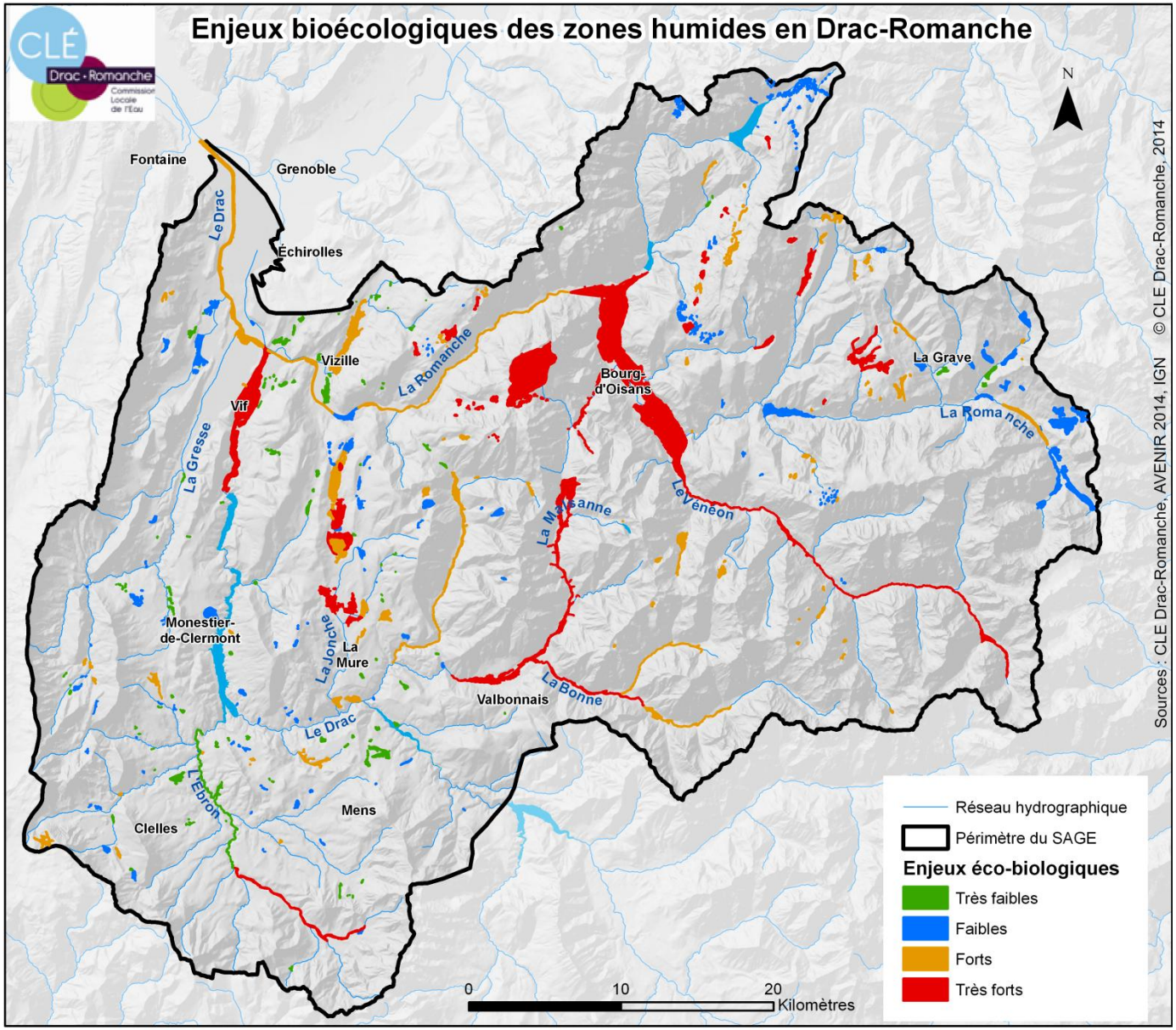

Méthodologie de hiérarchisation des zones humides en Drac-Romanche, Secrétariat de la CLE, CEN Isère

Annexe 19 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions physiques & biochimiques

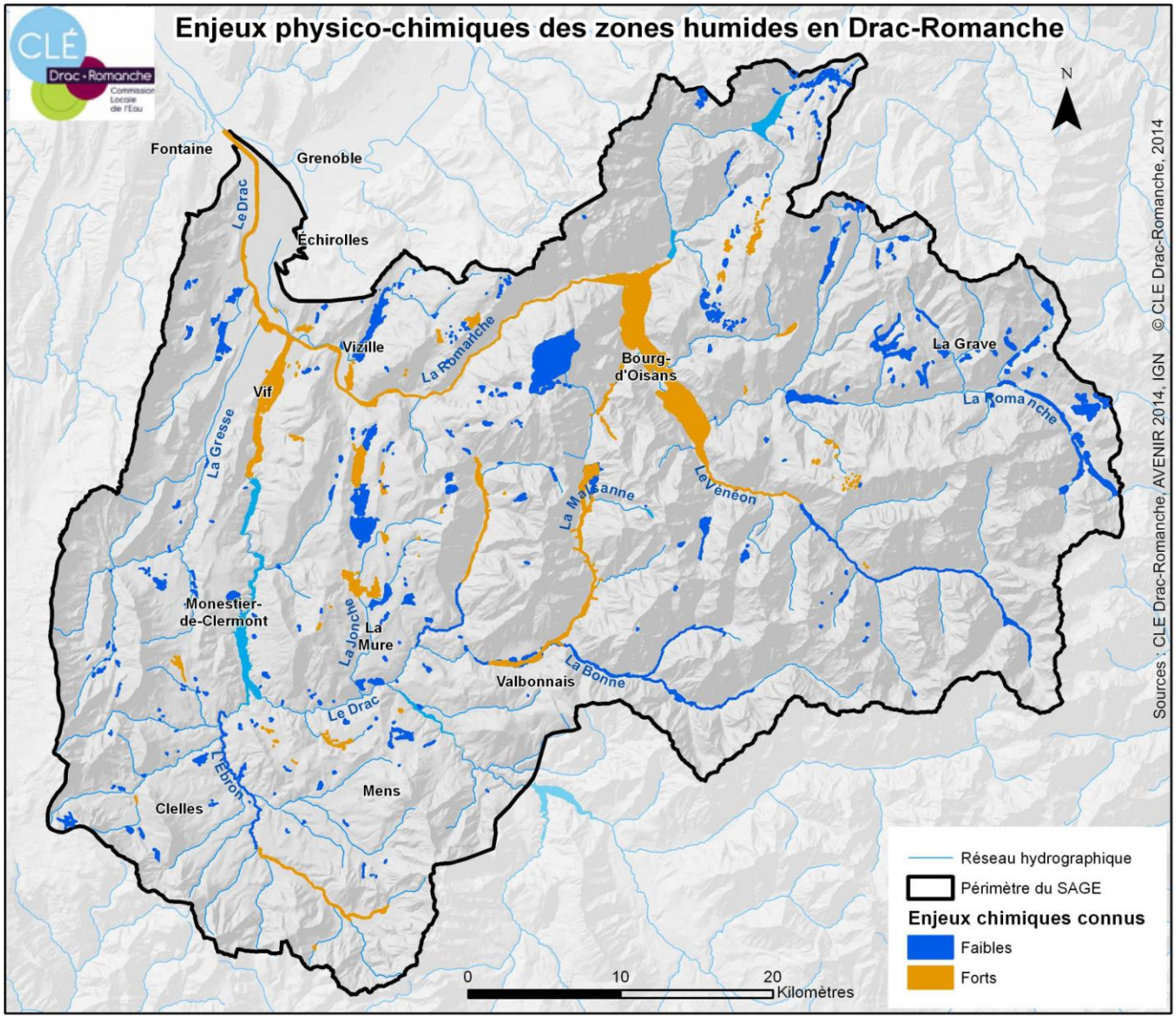

Annexe 20 : Carte des zones humides en Drac-Romanche selon leurs fonctions hydrauliques et hydrologiques

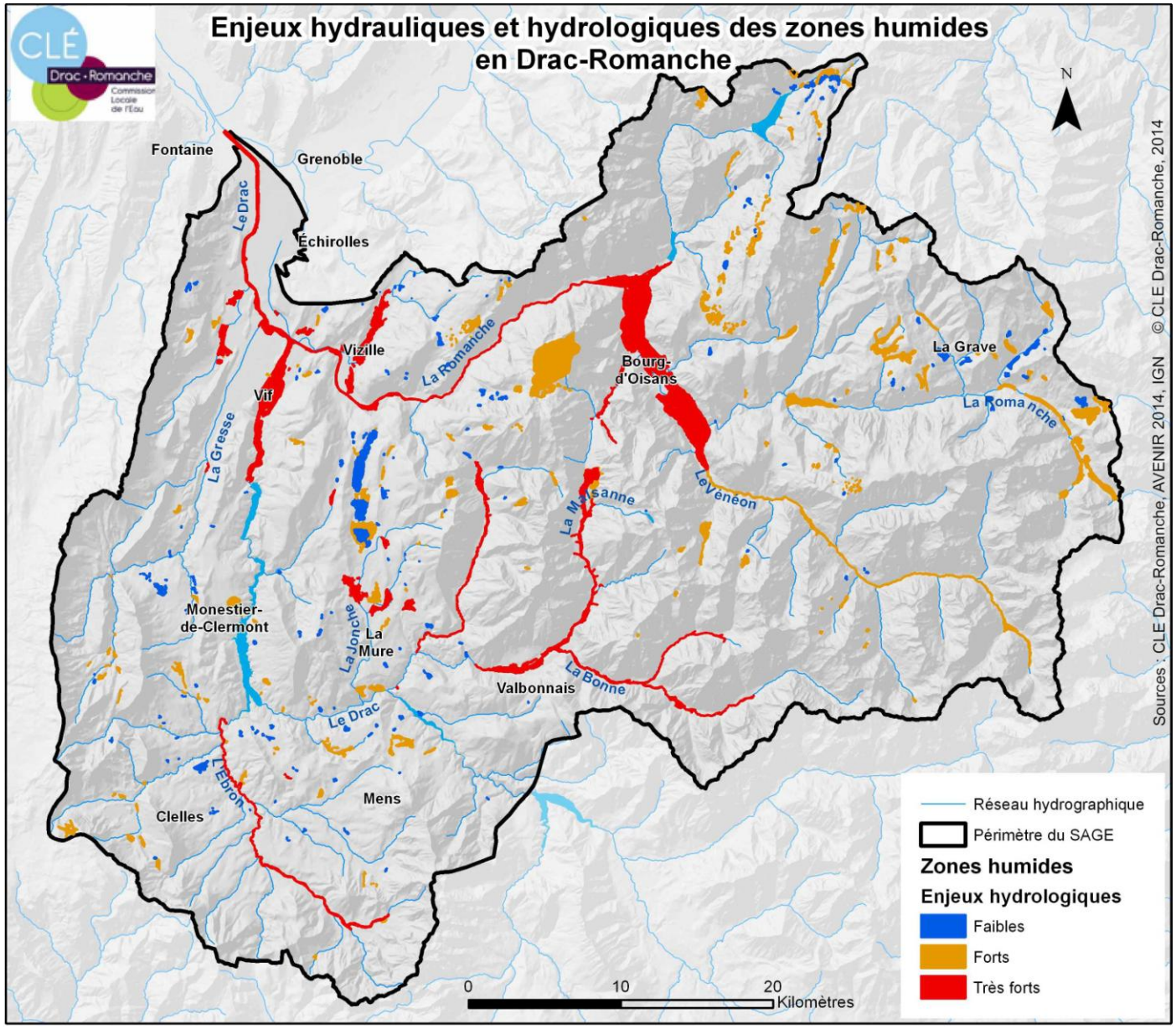

Méthodologie de hiérarchisation des zones humides en Drac-Romanche, Secrétariat de la CLE, CEN Isère

Annexe 21 : Carte du niveau de menaces et dégradations des zones humides en Drac-Romanche

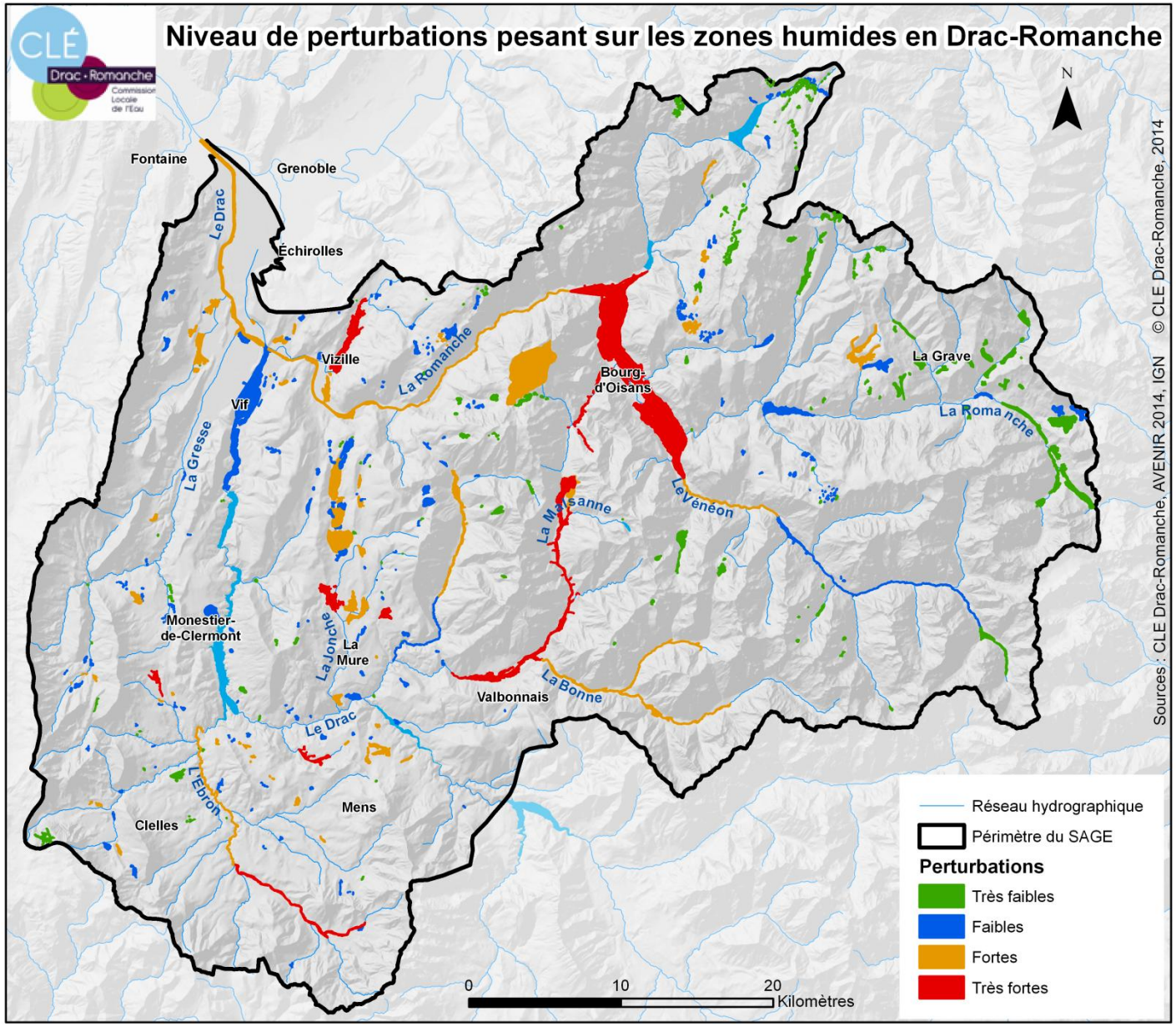

Méthodologie de hiérarchisation des zones humides en Drac-Romanche, Secrétariat de la CLE, CEN Isère

Annexe 22 : Tableau des résultats de la notation en vue de hiérarchiser les zones humides du territoire

Code	Nom de la zone humide	Note hydrologique	Note écobiologique	Note chimique	Note menaces
38TE0001	L'Ebron	2	6	1	9
38RD0070	Plaine de Bourg d'Oisans	2	8	1	8
38RD0144	La Lignarre	3	7	1	8
38VA0014	La Malsanne	3	7	1	6
38MA0025	Etangs du Crey et de la Centrale	2	7	1	6
38VA0015	La Bonne	3	7	0	6
38VA0003	Les Marais	2	4	0	6
38RD0021	Les Guillardières	2	4	0	6
38DA0001	Marais des Combes	1	4	1	6
38TE0009	Marais du Col du Fau	1	4	1	6
38RD0068	Lac Carrelet	1	7	1	5
38MA0028	Marais de la Mure	1	6	1	5
38VA0013	Aulnaie blanche du Col d'Ornon	1	6	0	5
Non codée	Ebron aval	3	1	0	5
38RD0120	Le Drac	2	5	1	5
38RD0047	La Romanche	2	4	1	5
38RD0020	Parc du château de Vizille	2	1	1	5
38MA0007	Grand lac de Laffrey	0	5	1	5
38VA0016	La Bonne (moyenne)	3	6	0	4
38MA0032	Marais de la Mure Sud	2	6	0	4
38RD0116	Marais du Rif Tort	1	7	0	4
38MA0018	Les Grandes Sagnes	1	7	0	4
38RD0078	Le Vénéon	1	6	1	3
38MA0012	Tourbière de la Fayolle	1	6	0	4
38MA0026	Les Communs du Lac	0	6	0	4
38VA0010	La Roizonne (Chabotte à Basse Valette)	3	4	1	4
38VA0017	La Bonne (amont)	3	5	0	4
38MA0022	La Traverse	2	2	1	4
38TE0025	Villard-Julien	1	4	1	3
38MA0009	Les Vorges	0	2	1	4
38DA0014	Les Bayles (réservoir)	0	0	1	4
38TE0003	Marais des Mines	1	2	0	4
38RD0011	La Combe	1	1	0	4
38VA0018	Le Béranger	3	5	0	3
38RD0012	Côte Plaine	2	1	1	3
38GL0011	Ruisseau de Lavanchon	2	3	0	3
38GL0015	Meinget	2	2	0	3
38GL0013	Ruisseau de la Rebine	2	2	0	3
38RD0143	Etang gravière de Champagnier	2	2	1	3
38RD0104	Tourbières du Rif Nel	1	6	0	3
38MA0016	Lac de Pétichet	0	6	0	3

Code	Nom de la zone humide	Note hydrologique	Note écobiologique	Note chimique	Note menaces
38RD0107	Tourbière de Chavannus	1	6	0	3
38RD0075	Plateau du Taillefer	1	6	0	3
38RD0037	Lac de Praver	0	4	0	3
38MA0008	Ruisseau de pré l'Epaule	1	2	1	3
38RD0139	Le chemin du Boutey	1	1	1	3
38TE0024	Source captée de l'Orme	0	2	1	3
38TE0026	Aubepin	0	0	1	3
38MA0019	Lac de Pierre-Châtel	0	5	0	3
38GL0020	Les Grands Près	1	4	0	3
38MA0035	Le Moulin Salomon	1	4	0	3
38RD0034	Tourbières sous l'Arselle	1	4	0	3
38TE0015	Le Reymondin	1	4	0	3
38RD0054	Ruisseau du Bessey	1	4	0	3
38TE0040	Source captée de Ruthière	1	2	0	3
38TE0032	Torrent de Riffol	1	2	0	3
38DA0012	Tufières du ruisseau Gros	1	2	0	3
38GL0021	Gressette aval	1	2	0	3
38GL0017	La Gresse	1	2	0	3
38RD0103	Les Bergers	1	2	0	3
38GL0008	Girivel	1	2	0	3
38TE0046	Les Près	0	2	0	3
38GL0005	Plan des Grisail	0	2	0	3
38DA0008	Marais de Saint-Sébastien	1	1	0	3
38GL0010	Château d'Allières	1	1	0	3
38RD0014	Ruisseau Le Saint Didier	1	1	0	3
38TE0029	Rif de Pierre Grosse	0	1	0	3
38TE0021	Les Meillettes	0	0	0	3
38GL0018	La Ville	0	0	0	3
38DA0006	La Grange de Morges	0	0	0	3
38VA0002	Etang de la Tuilerie	0	0	0	3
38RD0010	Le Drac Amont	2	6	1	2
38RD0028	Tourbière de l'Arselle	1	7	1	2
38MA0013	Fontaine pelouse	1	7	0	2
38MA0006	Marais de la Pivodière	0	6	1	2
38RD0036	Lac Luitel	0	6	1	2
38GL0012	Les Iles	2	5	1	2
38RD0121	La Romanche (Croix du Moutet)	2	2	1	2
38RD0013	Château de Jouvin	2	1	1	2
38MA0005	La Baume	1	3	1	2
38TE0044	Les Glavelles	1	2	1	2
38RD0100	Source de Gillarde	1	2	1	2
38TE0042	Les Prayons	1	1	1	2
38RD0131	Les condamines	1	1	1	2

Code	Nom de la zone humide	Note hydrologique	Note écobiologique	Note chimique	Note menaces
38RD0009	Sert Girod	1	1	1	2
38RD0138	Le Boutey	0	1	1	2
38TE0020	Pravet	1	0	1	2
38RD0137	Fontfraiche	0	0	1	2
38RD0136	Les Mathieux	0	0	1	2
38RD0069	Lac de la Faucille	0	7	0	2
38RD0080	Le Vénéon	1	6	0	2
38RD0079	Le Vénéon	1	6	0	2
38RD0053	Tourbière de la Petite Lauze	1	6	0	2
38RD0029	Vallon tourbeux du lac Achard	1	6	0	2
38MA0024	Pontcharra	2	4	0	2
38VA0006	La Roizonne (Basse Valette à La Bonne)	2	4	0	2
38TE0028	Ruisseau de la Combe	2	2	0	2
38GL0030	La Bâtie	2	1	0	2
38RD0019	Les Matons	2	1	0	2
38GL0024	Les Barrioleires	1	4	0	2
38GL0023	Combe Maunette	1	4	0	2
38MA0014	zone humide du Nord du lac de Petichet	1	4	0	2
38TE0012	Tufière de Darne	1	4	0	2
38MA0002	Marais des Allards	0	4	0	2
38TE0041	Fontaine Marguerite	1	3	0	2
38RD0067	L'Alpette	1	3	0	2
38GL0001	Prairie humide de Gressette	1	3	0	2
38MA0044	Les Moulins	1	2	0	2
38RD0106	Col du Poutran	1	2	0	2
38RD0098	La Bergerie	1	2	0	2
38TE0033	Grosse Terre	1	1	0	2
38GL0022	Germeigne	1	1	0	2
38TE0007	La Veyrie	1	1	0	2
38TE0023	Ruisseau de Sauziat	1	0	0	2
38TE0045	Ruisseau du Bois du Col	1	0	0	2
38MA0004	Le Pey	0	3	0	2
38RD0001	Cortier	0	3	0	2
38MA0048	Sous l'Orme	0	2	0	2
38GL0032	Pré long	0	2	0	2
38RD0129	Côte brune	0	2	0	2
38MA0001	Lac Mort	0	2	0	2
38TE0006	Gour de Perroux	0	2	0	2
38TE0004	Etang des Marais	0	2	0	2
38TE0038	La Babe	0	1	0	2
38GL0033	Les Echangères	0	1	0	2
38GL0019	Les Près	0	1	0	2
38DA0007	Masserange	0	1	0	2

Code	Nom de la zone humide	Note hydrologique	Note écobiologique	Note chimique	Note menaces
38DA0004	La Grange	0	1	0	2
38RD0024	Etang du Clos	0	1	0	2
38TE0005	Marais de Gruessendaire	0	1	0	2
38TE0037	Saint-Martin de Clelles (centre)	0	0	0	2
38BB0081	Brié Bas	0	0	0	2
38GL0028	Les Cinq Chemins	0	0	0	2
38VA0009	Les Chardenot	0	0	0	2
38DA0005	Villelonge	0	0	0	2
38RD0018	Le Touvier	0	0	0	2
38RD0109	Tourbière du Col de Sarenne	1	6	1	1
38RD0081	Le Vénéon	1	6	0	1
38RD0045	Lacs du Punay et du Poursollet	0	6	0	1
38RD0140	Les grosses Isles	2	1	1	1
38RD0141	Les Isles du Coux	2	1	1	1
38GL0034	Derrière les Trucs	2	1	0	1
38MA0011	Les Grands Prés	2	1	0	1
38GL0016	Les Iles	1	4	1	1
38RD0096	Barrage du Grand Plan du Sautet	1	4	1	1
38RD0095	Vallon de la Fée	1	4	1	1
38RD0097	Lac du Plan	1	4	1	1
38MA0023	Lac de Charvet	1	3	1	1
38RD0091	Ensemble de lacs de la Tête de la Toura	1	3	1	1
38MA0031	Les Sagnes	0	3	1	1
38RD0089	Sources de Champébran	0	3	1	1
38RD0093	Lacs de Serre Palas et Vert	1	2	1	1
38MA0038	Près des Molles	1	1	1	1
38RD0142	Roche courbière	0	1	1	1
38MA0049	La Touche	0	0	1	1
38RD0135	Les Finets	0	0	1	1
38MA0033	La Citadelle	1	5	0	1
38MA0015	Les Gonthéaumes	0	5	0	1
38RD0008	Combe du Ribaudier	1	4	0	1
38VA0001	La Grande Combe	1	4	0	1
38MA0027	Canal du Moulin	1	4	0	1
38MA0020	Chalet des Pâtres	1	4	0	1
38VA0023	Moulin vieux	0	4	0	1
38RD0041	Lac de Prévourey	0	4	0	1
38GL0014	Tourbière du Peuil	0	4	0	1
38TE0002	Le Grand Champs	0	4	0	1
73CPNS7193	Ruisseau Vernette	1	3	0	1
73CPNS7187	Torrent de l'Eau d'Olle	1	3	0	1
38MA0041	Fond des Sciaux	1	3	0	1
38RD0005	Cladérant	1	3	0	1

Code	Nom de la zone humide	Note hydrologique	Note écobiologique	Note chimique	Note menaces
38RD0102	Rocher du Goulet	1	3	0	1
38RD0105	Les Grenouilles	1	3	0	1
38GL0009	Plateau Saint Ange	1	3	0	1
38RD0119	Lac du Chambon	1	3	0	1
38RD0003	Le Moulin	1	3	0	1
38RD0002	Serre Chauvet	1	3	0	1
73CPNS7196	Chalets du Rieux Claret	0	3	0	1
73CPNS7195	Les Quatre Maisons	0	3	0	1
38RD0130	La Baume	0	3	0	1
38VA0004	Le Creux de Roizon	0	3	0	1
38MA0029	L'Aup	0	3	0	1
38VA0007	Tufière du Petit Roussillon	0	3	0	1
38TE0030	Rif Vaissel	1	2	0	1
38RD0035	Sagnes du Pin et de l'Ours	1	2	0	1
38MA0021	La Chinarde	1	2	0	1
38GL0003	Les Valliers	1	2	0	1
38TE0016	Col de Prayer	1	2	0	1
38MA0055	La Ripe	0	2	0	1
38MA0054	Les Fiarets	0	2	0	1
38MA0053	Aux omis	0	2	0	1
38TE0027	Les Vareilles	0	2	0	1
38GL0035	Fond Carle	0	2	0	1
38DA0013	Tufière du Coucouru	0	2	0	1
38TE0019	Grands Clos	0	2	0	1
38TE0018	Grand Raud	0	2	0	1
38MA0017	Les Théneaux	0	2	0	1
38GL0006	Sardanche	0	2	0	1
38MA0045	Pré de l'Hopital	1	1	0	1
38GL0027	Les Valoires	1	1	0	1
38RD0039	Le Couvent	1	1	0	1
38MA0047	Pressepied 2	0	1	0	1
38TE0031	Les Moulins	0	1	0	1
38TE0022	Marcellaire	0	1	0	1
38TE0017	Col du Payer (Nord)	0	1	0	1
38RD0122	Retenue collinaire de Prémol	0	1	0	1
38RD0126	Mare des sources	0	1	0	1
38RD0127	La Glacière	0	1	0	1
38RD0026	Prairies humides de Prémol	0	1	0	1
38RD0040	Les Plateaux	0	1	0	1
38RD0027	Zone sous la fontaine de Prémol	0	1	0	1
38RD0022	Etang Blanc	0	1	0	1
38RD0023	Zone du Vernon rive gauche	0	1	0	1
38MA0010	Les Pelissiers	0	1	0	1

Code	Nom de la zone humide	Note hydrologique	Note écobiologique	Note chimique	Note menaces
38RD0015	Les Chaberts	0	1	0	1
38RD0056	Le Collet	1	0	0	1
38RD0125	Mare de Plan Rinjat	0	0	0	1
38TE0034	Savouraire	0	0	0	1
38DA0015	Les Jargnes	0	0	0	1
38DA0011	Chabrier	0	0	0	1
38MA0034	Les Trois Saules	0	0	0	1
38RD0007	Les Sagnes	0	0	0	1
38VA0008	Le Haut Siévoz	0	0	0	1
38RD0038	Mont-Sec	0	0	0	1
38RD0110	Vallon tourbeux du Ferrand	1	7	0	0
38RD0046	Tourbière des Sagnes	1	6	0	0
38RD0073	Tourbière de la Basse Montagne	1	6	0	0
38RD0112	Lac des Quirlies	1	6	0	0
38RD0082	Le Vénéon	1	6	0	0
38RD0117	Cascade de la Pisse	1	6	0	0
38VA0012	Lac de L'Emay	1	6	0	0
38RD0074	Lacs Jasse, Culasson, Noir, l'Agneau et de la Vèche	1	6	0	0
38RD0043	Lac Claret	0	6	0	0
38RD0044	Lacs des Boites	0	6	0	0
38RD0057	Tourbière de Mont Frais	0	6	0	0
38RD0108	Lacs Noir, Besson et Rond	1	5	1	0
38RD0066	Lac du Milieu et satellites	1	4	1	0
38RD0065	Lacs au Sud Ouest de la Fare	1	4	1	0
38RD0064	Lac de la Fare et ses affluents	1	4	1	0
38RD0062	Lac et marais de Balme Rousse	1	4	1	0
38RD0061	Lacs sous le Plan des Cavalles	1	4	1	0
38RD0060	Marais du ruisseau du Plan des Cavalles	1	4	1	0
38RD0063	Marais sous le lac de la Fare	0	4	1	0
38RD0094	Les Gours	0	4	1	0
38VA0024	Le Pey	0	3	1	0
38MA0036	Serre de la Combette	0	3	1	0
38RD0092	Lac Noir	0	3	1	0
38RD0113	Col de la Valette	1	5	0	0
38RD0072	Lac de Plan Vianney	1	5	0	0
38RD0085	Tourbière du ruisseau de Lachet	1	5	0	0
38RD0071	Lac du Lauvitel	1	5	0	0
38TE0014	La Chevalière	1	5	0	0
38RD0118	Lac Lovitel	0	5	0	0
38RD0077	Tourbière de la Muzelle	0	5	0	0
38VA0022	Ruisseau de Vaunoir amont	1	4	0	0
38RD0128	Envers du Vallon - Quirly	1	4	0	0

Code	Nom de la zone humide	Note hydrologique	Note écobiologique	Note chimique	Note menaces
38RD0059	Lac de la Jasse	1	4	0	0
38RD0042	Lac de Brouffier	1	4	0	0
38RD0087	Le Premier Clot	1	4	0	0
38RD0083	Lac de la Muande	1	4	0	0
38RD0111	Le Fond du Ferrand	1	4	0	0
38RD0115	Malvorget	1	4	0	0
38RD0084	Lac des Bèches	1	4	0	0
38RD0086	Lacs de la Mariande, du Salubre et de la Rama	1	4	0	0
38RD0090	Brèche de Saint-Christophe	1	4	0	0
38RD0076	Lac de la Muzelle	1	4	0	0
38VA0020	Lac Labarre	1	4	0	0
38VA0019	Lac de Gary	1	4	0	0
38RD0030	Zones tourbeuses de l'Infernet	1	4	0	0
38TE0008	Tufière des Alabres	1	4	0	0
38VA0025	Zone humide sous le Lac du Vallon	0	4	0	0
38RD0058	Lacs de Neyzat	0	4	0	0
38VA0005	Tufière du Pont de la Roizonne	0	4	0	0
38RD0088	Lacs et tourbières du Travers de la Mariande	0	4	0	0
38RD0099	La Balme	0	4	0	0
38RD0101	Tourbière de la Rochette	0	4	0	0
38RD0031	Lac de l'Infernet	0	4	0	0
38DA0003	Tufière de Bois Roizon	2	3	0	0
73CPNS7182	Ruisseau du Gran Lac	1	3	0	0
73CPNS7198	Chalet de la Combe	1	3	0	0
73CPNS7194	Le Plan du Suet	1	3	0	0
73CPNS7181	Le Petit Lac	1	3	0	0
38VA0021	Ruisseau de Bon Repos	1	3	0	0
38TE0035	Côte Rouge	1	3	0	0
38GL0002	Les Fontaines	1	3	0	0
38RD0004	La Tourbe	1	3	0	0
38RD0052	Rif Blanc	1	3	0	0
38RD0049	Tourbières du lac de Sagne	1	3	0	0
38RD0050	Lac de Corne	1	3	0	0
38RD0051	Lac Jeplan	1	3	0	0
38VA0011	Lac du Rif Bruyant	1	3	0	0
73CPNS7185	Montfroid	0	3	0	0
73CPNS7186	Bois des Envers	0	3	0	0
73CPNS7183	Rochers de la Curiaz	0	3	0	0
73CPNS7180	Lac Bramant	0	3	0	0
73CPNS7179	Perte Tournant	0	3	0	0
38MA0052	Col de l'Oullière	0	3	0	0
38MA0003	Le Luitet	0	3	0	0

Code	Nom de la zone humide	Note hydrologique	Note écobiologique	Note chimique	Note menaces
73CPNS7293	Chalets de Longe Combe	1	2	0	0
38MA0051	Le Clos de Mouche	1	2	0	0
38MA0040	Les Effores	1	2	0	0
38GL0025	La Pras	1	2	0	0
38RD0006	Châteaubois	1	2	0	0
38RD0114	Tirequeue	1	2	0	0
38TE0010	Tufière des Buissaies	1	2	0	0
38GL0007	Tufière de Morinaire	1	2	0	0
38GL0031	Château de Varces	1	1	0	0
38RD0048	Lac du Bois	1	1	0	0
73CPNS7184	Chalet de Montfroid	0	2	0	0
38MA0043	Combe de la Coirelle	0	2	0	0
38RD0133	Sous le télésiège des Lacs Achard	0	2	0	0
38MA0039	Les Sagnes	0	2	0	0
38DA0002	Lac de Gore	0	2	0	0
38TE0011	Serre de Peyraret	0	2	0	0
38MA0050	Grands Près	0	1	0	0
38MA0046	Pressepied 1	0	1	0	0
38MA0042	Bois du Pont	0	1	0	0
38TE0039	Longefonds	0	1	0	0
38TE0043	Sandon	0	1	0	0
38TE0036	La Bâtie d'Ambel	0	1	0	0
38GL0029	Le Coin	0	1	0	0
38GL0026	Pépinière	0	1	0	0
38MA0037	Combe de l'Oche-Les Sagnes	0	1	0	0
38MA0030	Zone humide du Château	0	1	0	0
38RD0055	Les Sagnes	0	1	0	0
38TE0013	Mares forestières	0	1	0	0
38GL0004	La Mignardière	0	1	0	0
38RD0123	Mare de Pré Gaudet	0	0	0	0
38TE0047	La Tour	0	0	0	0
38GL0036	Cassoulet (Est)	0	0	0	0
38RD0124	Mare au dessus des Chansures	0	0	0	0